

Les textes d'introduction

IXELLES

Histoire du développement urbanistique Partie 2



Les étangs d'Ixelles et le Jardin du Roi. Schmitt-GlobalView © SPRB



Inventaire du patrimoine architectural de la Région de Bruxelles-Capitale

Sommaire

Rédaction et recherches :

Michèle Herla

Partie 1

| | |
|---|----|
| Chapitre I. Urbanisation de l'ancien hameau de Ixelles-sous-Bruxelles (Ixelles-Haut) | 6 |
| 1. Le début de l'urbanisation : la démolition de la Porte de Namur | 6 |
| 2. Le Quartier Léopold et l'urbanisation au nord de la chaussée de Wavre | 11 |
| 3. Au-delà de la ligne de chemin de fer Bruxelles-Luxembourg : le quartier des Trois-Ponts et le quartier du Coin Perdu | 12 |
| 4. L'avenue Louise (territoire de Bruxelles-Ville) | 16 |
| 5. Le quartier Saint-Boniface : premiers essais d'un urbanisme planifié | 17 |
| 6. Le quartier de l'avenue de la Toison d'Or | 23 |
| 7. Le quartier de la maison communale et de l'ancien abattoir (ou quartier Van Aa) | 27 |

Iconographie :

DMS

2016-2017

© Service public régional de Bruxelles, Direction des Monuments et des Sites, CCN - Rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Éditeur responsable : T. Wauters



| | |
|---|----|
| Chapitre II. À l'ouest de l'avenue Louise : le développement des quartiers Tenbosch et Berkendael | 34 |
| 1. Le quartier Tenbosch | 35 |
| 2. Le quartier Berkendael | 42 |

Partie 2

| | |
|---|----|
| Chapitre III. Urbanisation de l'ancien village d'Ixelles-Le-Châtelain (Ixelles-Bas) | 52 |
| 1. La création de la place Sainte-Croix | 53 |
| <i>De la place Sainte-Croix à la place Eugène Flagey</i> | 56 |
| 2. Le quartier des étangs | 57 |
| Chapitre IV. Urbanisation des quartiers des environs de l'ancien village | 67 |
| 1. L'avenue de la Couronne et le viaduc de Victor Besme | 67 |
| 2. Le quartier de l'Ermitage | 69 |
| 3. Le quartier Marie-Henriette et le quartier du Cygne | 74 |
| Chapitre V. Urbanisation des quartiers entre l'ancien village d'Ixelles et Boendael | 78 |
| 1. Le boulevard Général Jacques et le quartier des Casernes (Etterbeek) | 78 |



| | |
|--|----|
| 2. Le quartier de l'Étoile | 80 |
| 3. Le quartier des Saisons | 83 |
| 4. Le quartier de la Petite Suisse | 84 |
| 5. Le Solbosch | 87 |
| Chapitre VI. Urbanisation de l'ancien hameau de Boondael | 94 |

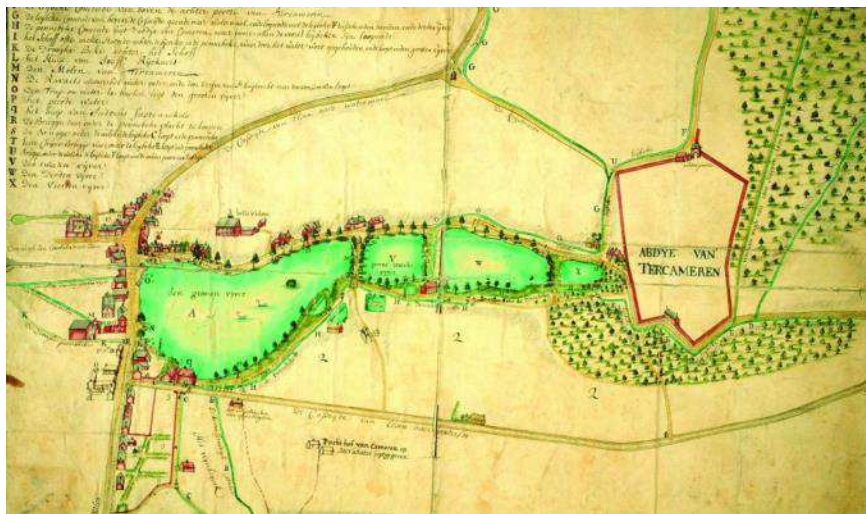


CHAPITRE III

URBANISATION DE L'ANCIEN VILLAGE D'IXELLES-LE-CHATELAIN (IXELLES-BAS)

L'ancien village d'Ixelles-le-Châtelain, dans le bas-Ixelles, est le noyau le plus ancien de la commune. Situé au carrefour d'importantes voies de communication menant à Bruxelles (chaussée d'Ixelles), à Boondael (chaussée de Boondael) et à Etterbeek (le chemin du *Zwaenenberg*), son développement est surtout favorisé par la présence d'un chapelet de quatre pièces d'eau – *den Elssenvijver*, *het Pennebroeck*, *den Ghevaertvijver* et *den Paddevijver* – alimentées par le Maelbeek⁵⁶ (Ruisseau qui moude), dénommé jusqu'au début du XIII^e siècle *Pennebeek* (Ruisseau aux plumes).

Ixelles-le-Châtelain se crée probablement lorsqu'en 1201, le duc de Brabant Henri I^{er} concède le domaine dit du *Pennebeke* à Gisèle, moniale cistercienne, qui y fonde l'abbaye de La Cambre⁵⁷. L'abbaye est pourvue de biens fonciers et, en 1210, Henri I^{er} fait construire un moulin à farine, le *Corenmolen*, aux abords de l'*Elssenvijver* (Grand Étang). À ce moment les marécages formés par le *Pennebeke* font l'objet d'importants travaux de drainage et d'assainissements, qui conduisent à l'aménagement d'étangs constituant d'importants viviers.



Le village d'Ixelles, les étangs et l'abbaye de La Cambre, vers 1750 (© AGR, Cartes et plans manuscrits, 643).

Le village se développe progressivement aux alentours du moulin abbatial (entre les actuelles place Flagey et rue Malibran) et bénéficie de

⁵⁶ Le Maelbeek coulait à hauteur de l'actuelle avenue Général de Gaulle et rejoignait le Grand Étang à proximité du *Corenmolen*. La rivière fut canalisée et voûtée lors de l'aménagement de la place Sainte-Croix et de la rue Gray. Cette dernière a d'ailleurs été tracée sur le lit de la rivière, d'où son tracé sinueux.

⁵⁷ Voir DEMEY, Th., *L'abbaye de la Cambre*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2002 (Bruxelles, Ville d'art et d'histoire, 32), pp. 1-8 ; voir la notice de l'Abbaye de la Cambre.



l'important trafic de la chaussée d'Ixelles. Dès le milieu du XV^e siècle (1459), il se voit doté d'une modeste chapelle construite au pied de l'actuelle rue de Vergnies, à l'angle de la chaussées d'Ixelles. Cette chapelle est dédiée à la Vierge et à la sainte Croix dont elle abrite des reliques.

Au début du XVII^e siècle, suite à la sentence de Conseil de Brabant libérant la fabrication de la bière à Ixelles (1612), des brasseries s'installent au bord de l'*Elssenvijver* (Grand Étang). Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le village compte une vingtaine de brasseurs-cabaretiers dont les brasseries Saint-Hubert, De Sterre et *L'Italie* (à l'angle des actuelles rues de la Digue et de la Brasserie), mentionnée dès 1616 et successivement dirigée par trois importantes dynasties de brasseurs ixellois : les Van Overstraeten (1696-1773), les Van Zeebroeck (1773-1859) et les Lannoy (1859-1954) qui, en 1873, installent leur brasserie à l'emplacement de l'actuel square de Biarritz sous le nom de *Brasserie Lannoy* (1911)⁵⁸.

En 1796, sous la Révolution française, le domaine de l'abbaye est déclaré bien national et vendu aux enchères. Le lot comprenant les étangs (avec leurs digues, quelques langues de terres situées dans leurs limites et deux petits réservoirs) est acquis par Raphaël Decoster qui cède la propriété l'année suivante à un dénommé Michel Jean Simons⁵⁹. En décembre 1815, les étangs du Maelbeek et leurs abords sont acquis par Hippolyte Legrand, alors mayor d'Ixelles, et son épouse Catherine Vander Elst⁶⁰.

1. La création de la place Sainte-Croix

L'urbanisation de l'ancien village débute au milieu du XIX^e siècle avec l'agrandissement de sa chapelle rue de Vergnies. Érigée en paroisse en 1802, et bien qu'elle ait été reconstruite à plusieurs reprises, l'édifice est devenu trop petit pour accueillir une population de plus en plus importante. La fabrique d'Église envisage alors d'ambitieux travaux consistant en la construction d'un édifice au centre d'une nouvelle place publique aménagée sur la pointe nord (remblayée) du Grand Étang, et rendue facilement accessible grâce à la création de nouvelles artères⁶¹. Ce

⁵⁸ Lorsque la Brasserie Lannoy fusionne en 1954 avec les brasseries de Koekelberg sous le nom d'*Ixelberg*, le siège de fabrication s'installe à Koekelberg. Les infrastructures situées en bordure des étangs sont détruites pour faire place à l'actuel immeuble à appartements cernant en courbe le square Biarritz (arch. Jacques CUISINER, 1957).

⁵⁹ GUILLAUME, A., MEGANCK, M., *op.cit.*, 2005, p. 71.

⁶⁰ Hippolyte Legrand fut tour à tour maire (1804-1814), mayor (1814-1828) puis bourgmestre d'Ixelles (1830-1836). Voir : HAUFFERLIN, M., « Hippolyte Legrand », *Mémoires d'Ixelles*, 18, 1985, pp. 19-21 ; LE ROY, P., *Monographie de la commune d'Ixelles*, Imprimerie Générale, Bruxelles, 1885, p. 286 ; GONTHIER, A., *Histoire d'Ixelles*, Le Folklore Brabançon éd., Impr. De Smedt, Bruxelles, 1960, pp. 129-132.

⁶¹ MARTINY, V.-G., « L'aménagement de la place Sainte-Croix à Ixelles, aujourd'hui place Eugène Flagey, ou un exercice de longue haleine », *Bulletin de la Classe des Beaux-*



projet sera le prélude à la transformation profonde du quartier environnant ainsi qu'à celle des étangs du Maelbeek.

Pour mener le projet à terme⁶², la fabrique d'église sollicite l'autorisation d'exproprier les terrains nécessaires et s'engage à supporter toutes les dépenses, en ce compris les frais d'acquisition et de nivellement des terrains à incorporer à la voie publique⁶³. Les autorités communales approuvent la proposition en novembre 1854, mais formulent des réserves sur la faisabilité des travaux projetés, aucune garantie n'étant donnée sur le fait que le sol mouvant et spongieux de l'étang asséché puisse, sans danger, servir d'assiette à un édifice d'une telle importance.

La question de l'aménagement de la place restera à l'ordre du jour des délibérations du conseil communal durant près de deux ans. Finalement, en mai 1856, ce dernier sollicite auprès de l'État l'autorisation d'acquérir, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique, les terrains nécessaires au projet⁶⁴. L'arrêté royal pris en juin de la même année accorde l'autorisation demandée tout en stipulant que soient soumis à l'État le plan d'aménagement de la place et de ses voies de communication, ainsi que ceux de la nouvelle église et de son emplacement⁶⁵.

Aucun accord à l'amiable n'ayant pu être trouvé avec la famille Legrand, propriétaire du Grand Étang, ce dernier est finalement exproprié partiellement en septembre 1856.

Dès 1857, on constate que le plan s'avère techniquement impossible à réaliser sans dépenses excessives. Ne disposant pas des ressources nécessaires, et la Commune refusant d'allouer un subside plus important que celui déjà consenti⁶⁶, la fabrique décide de revoir son projet : initialement prévue au centre de la place publique, l'église se voit déplacée en regard de celle-ci, à côté de l'estaminet *La Maison blanche* (soit son emplacement actuel). Construite entre 1859 et 1865 par l'architecte Van de Wiele, le nouvel édifice de style néo-gothique montre rapidement des signes d'instabilité dus au sol meuble et sableux des abords du Maelbeek.



En 1940, l'église Sainte-Croix est partiellement reconstruite par l'ingénieur-architecte P. Rome (ACI/Urb. 267-église Sainte-Croix).

Arts, 6^e série, T. IV, 1-6, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1993 ; ACI/Registre des délibérations du Conseil communal d'Ixelles, au 24 déc. 1851, vol. 7, manuscrit.

⁶² *La Belgique judiciaire, Gazette des tribunaux belges et étrangers*, 27^e année, 2^e série tome 2, Bruxelles, Imprimerie de M.-J. Poot et Compagnie, 1869, pp. 834-843.

⁶³ Lois de 1810 et 1835 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

⁶⁴ Le Conseil de fabrique renouvelant l'engagement de supporter les frais liés à l'expropriation et au comblement de l'étang, tant pour l'emplacement de l'église que pour celui de la place publique.

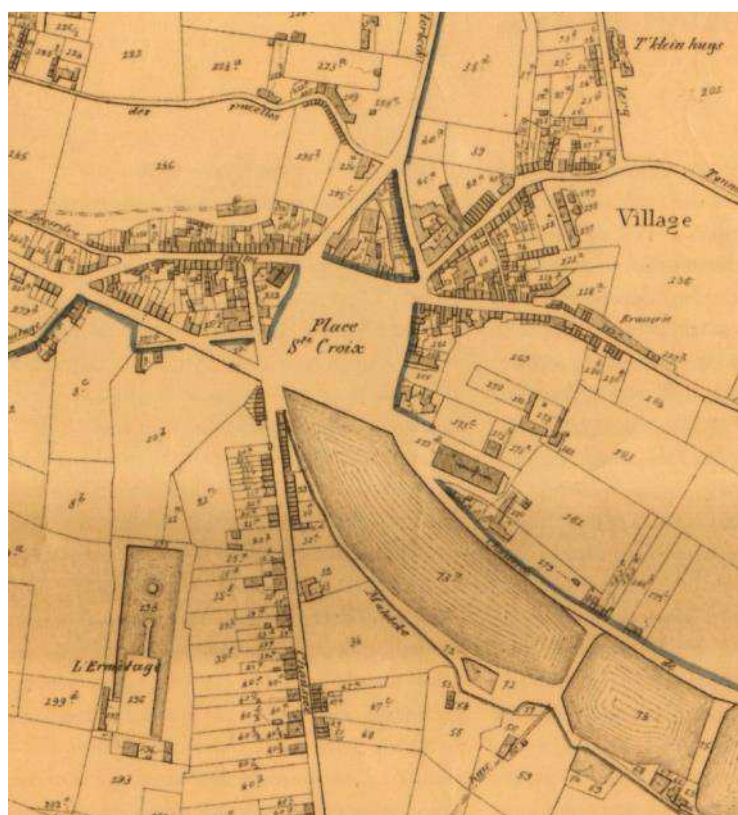
⁶⁵ ACI/Registres des délibérations du Conseil communal d'Ixelles du 8 sept. 1857 au 2 mars 1863, vol. 8, manuscrits.

⁶⁶ Dès l'introduction de la demande de la fabrique, le financement de la place et de l'église suscite de nombreuses discussions. Voir : *La Belgique judiciaire, Gazette des tribunaux belges et étrangers*, 27^e année, 2^e série tome 2, Bruxelles, Imprimerie de M.-J. Poot et Compagnie, 1869, pp. 834-843.



Le nouveau plan d'aménagement de la place, dressé par l'inspecteur-voyer Victor Besme, est finalement fixé par arrêté royal le 13.08.1864 (*Plan relatif à l'ouverture de la place Sainte-Croix*). L'îlot occupé par l'ancienne chapelle de la rue de Vergnies et les petites maisons adjacentes est démoli et l'étang remblayé avec des terres provenant du déblai de la rue Malibran (1864).

La création de la place – baptisée place Sainte-Croix – entraîne également la modification de la partie terminale de la chaussée d'Ixelles. Alors qu'elle empruntait jusqu'alors la pente très raide et étroite du *Zwaenberg* (actuelle rue de Vergnies) pour se prolonger par la chaussée de Boondaël, la chaussée voit, en 1857, son tracé rectifié en ligne droite et raccordé à la chaussée de Vleurgat jusqu'au nouveau bord de l'étang.



↑ Monument à Charles De Coster. Sculpteur Ch. Samuel et architecte Fr. de Vestel, 1894 (photo 2010).

Avec l'installation d'un arrêt de tramway dès 1873 et le percement, à l'initiative de V. Besme, des rues Malibran (1864) et Lesbroussart (1863) qui y aboutissent, en plus des chaussées d'Ixelles et de Boondaël préexistantes, la place Sainte-Croix devient rapidement un petit centre en communication aisée avec les quartiers et les communes voisines. Ce nouveau pôle stimule la construction d'immeubles qui côtoient les anciennes maisons villageoises existantes. En juillet 1894, on inaugure sur la place le monument à Charles De Coster (sculpteur Charles

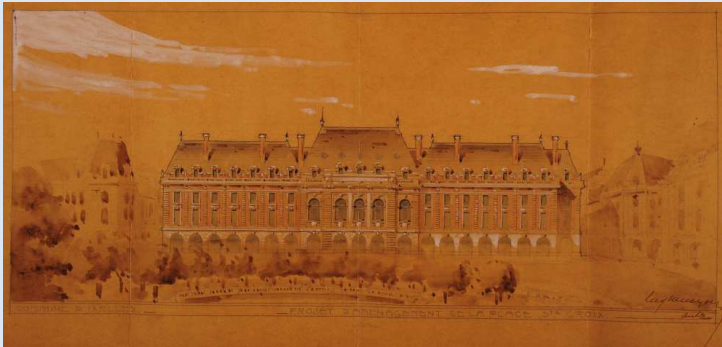
↖ La place Sainte-Croix vers 1860, avant la démolition de l'îlot occupé par l'ancienne chapelle de la rue de Vergnies (Popp, P.C., 1860). L'aménagement de la place entraîne également la démolition en 1874 du moulin abbatial qui, jusqu'alors, était encore en exploitation.



Samuel – architecte Frans de Vestel), mort quinze ans plus tôt au n° 116 de la rue de l'Arbre Bénit.

De la place Sainte-Croix à la place Eugène Flagey

Au début du XX^e siècle, le Conseil communal émet le souhait de construire, place Sainte-Croix, des bâtiments publics de prestige afin que la place devienne un véritable centre urbain. Ces bâtiments seraient construits du côté nord de la place et rue de Vergnies. À cette fin, la Commune organise en 1906 un concours remporté par l'architecte Eugène Dhuicque qui remet ses plans en février 1910, plans qui restent sans suite. Entre-temps, l'administration communale avait décidé de construire ses bâtiments sur tout le pourtour de la place, obligeant Eugène Dhuicque à adapter son projet. Un nouveau plan général d'alignement et d'expropriation par zones est alors approuvé par arrêté royal le 01.09.1913. Survient ensuite la longue période d'inactivité forcée qu'a été la guerre.



Projet d'aménagement de la place Sainte-Croix, s.d. Architecte Eugène Dhuicque (ACI/TP 35 farde 139, *Aménagement Place Sainte-Croix*).

En février 1919, une commission est chargée de faire un rapport sur l'aménagement de la place Sainte-Croix. Le projet de Dhuicque, jugé trop austère et inadapté à la vocation commerciale de la place, est abandonné au profit d'un autre projet au style inspiré de la Renaissance flamande (Alphonse Boelens). Il faut également trouver de nouveaux moyens financiers mais les appels lancés en 1926 et 1927 afin de trouver des investisseurs restent sans réponse.

Il faut attendre le 04.09.1931 pour qu'un nouveau plan visant la *Transformation de la Place Sainte-Croix et de ses abords* soit arrêté : toutes les maisons existantes aux abords de la place sont expropriées et leurs alignements rectifiés de manière à former un trapèze quasi régulier.

La Commune prend la décision d'y construire une salle des fêtes dont la façade annoncerait le style de l'ensemble de la place. Un nouveau concours est lancé en 1931, remporté par l'architecte Camille Damman. Son projet ne sera jamais réalisé puisqu'une partie de la parcelle qui devait y être consacrée est vendue en 1932 à l'Institut national de radiodiffusion (INR) afin d'y construire l'une des premières maisons de la radio en Europe. Le projet est confié, à l'issue d'un concours, à l'architecte Joseph Diongre dont le bâtiment de style moderniste (1935-1938) donnera le ton pour l'aménagement du pourtour de la place. Le projet original de Diongre répond parfaitement aux exigences acoustiques et techniques du programme, ainsi qu'à l'esthétique choisie qui elle-même exprime la technicité. Situés à proximité des étangs, les terrains, gorgés d'eau, nécessitent la pose de 836 pieux en béton, de onze à douze mètres de long et 60 centimètres de diamètre, pour accueillir le bâtiment. Dès son inauguration en 1938, l'INR connaît une notoriété internationale de par la qualité de ses studios (en particulier le Studio 4).

En 1937, la place reçoit le nom d'Eugène Flagey, bourgmestre de l'époque. Seul le parvis de l'église conserve le nom de place Sainte-Croix.



Ancien Institut national de radiodiffusion (coll. Belfius Banque © ARB-SPRB)



2. Le quartier des étangs

Dès la fin des années 1850, et durant toutes ces années où elles se penchent sur l'aménagement urbanistique de la place Sainte-Croix, les autorités communales soulèvent régulièrement la question de l'assainissement des étangs du Maelbeek.

Cette question prend une nouvelle dimension lorsque, vers 1860, débute la construction de l'avenue Louise qui doit relier la Porte de Charleroi (« goulet Louise ») au futur bois de La Cambre (1861-1865). Conçue comme une avenue-promenade, la nouvelle artère doit également stimuler l'aménagement d'un nouveau quartier bourgeois. Pour Ixelles, les préjudices occasionnés par le projet sont difficiles à accepter. La nouvelle avenue allait incontestablement entraîner un déplacement de la circulation au détriment de la chaussée d'Ixelles, soit la partie la plus commerçante de son territoire. Ixelles entame alors l'étude d'un plan d'aménagement pour la création d'un itinéraire aux abords des étangs, digne de rivaliser avec la prestigieuse avenue⁶⁷.

Une commission spéciale est chargée d'évaluer trois projets d'aménagement respectivement signés par Willems, Bastin et Fuchs. Le plan de l'architecte paysagiste Louis Fuchs qui, sur un terrain de 150 hectares, propose un parcours pittoresque entouré d'un nouveau quartier reçoit la préférence de la commission. Mais ce projet, qui « transforme en un parc grandiose toute la vallée de la Cambre » s'avère financièrement irréalisable pour la Commune qui ne peut « établir de *Regent Park* ou *Hydepark*, comme à Londres »⁶⁸. Le plan est remanié par l'inspecteur-voyer Victor Besme qui en dresse une version réduite, approuvée par le Conseil communal le 28.06.1864⁶⁹ : ce qui reste du Grand Étang est maintenu, les deuxième et troisième étangs sont réunis pour n'en former qu'un seul tandis que le quatrième disparaît. Les berges accueillent quant à elles une avenue-promenade large de seize mètres. Bien que décrété par l'arrêté royal du 24.08.1865, et intégré dans le *Plan général pour l'extension et l'embellissement de l'agglomération bruxelloise* de V. Besme (1866), le plan n'est pas mis à exécution. De longues tractations sont en effet encore nécessaires avant que la Commune n'acquiert la propriété des héritiers Legrand (soit 6 hectares d'étangs et environ 2,5 hectares de digues, maisons, jardins et terrains). L'achat est finalement réglé le 31.01.1871 par une convention incluant la conservation obligatoire des étangs dans un but d'embellissement public⁷⁰.

⁶⁷ DUQUENNE, X., *op. cit.*, 2007, pp. 46-47, 121.

⁶⁸ Séance du 06.05.1871 dans : *ACI/Registre des délibérations du Conseil communal d'Ixelles, du 14 décembre 1868 au 8 octobre 1873*, vol. 10, manuscrit.

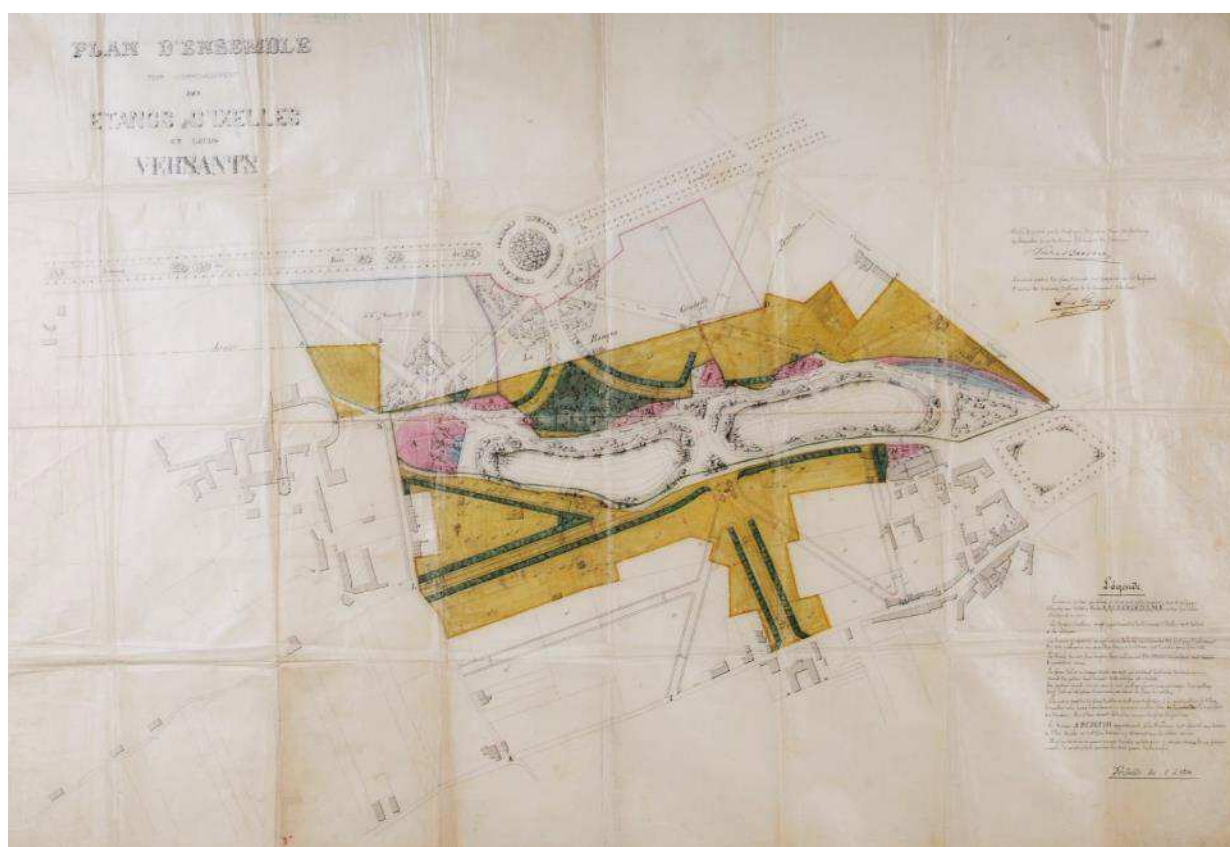
⁶⁹ *ACI/Registre des délibérations du Conseil communal d'Ixelles, du 27 mars 1863 au 10 novembre 1868*, vol. 9, manuscrit. Le plan est conservé à : Anderlecht, Fonds Service 12, article 749.

⁷⁰ La Commune recourt aux lois coordonnées des 01.07.1858 et 15.11.1867 applicables à l'expropriation pour cause d'utilité publique, d'assainissement et d'embellissement. Cette délibération est sanctionnée par l'arrêté royal du 27.06.1871.



Entretemps, dès 1867, de nouvelles propositions d'aménagement sont soumises la Section des Travaux publics de la Commune qui retient le projet de V. Besme et celui de L. Coenraets⁷¹. Séduite par les avantages présentés par chacun – la conservation du caractère pittoresque du site et le coût raisonnable des travaux pour l'un ; la création de voies de communications très utiles pour l'autre –, elle invite les architectes à travailler ensemble sur un projet commun. De cette collaboration naît le *Plan d'ensemble pour l'aménagement des étangs d'Ixelles et leurs versants*, adopté par le Conseil communal les 06.05 et 09.09.1871. V. Besme signe la partie du plan relative aux étangs et au versant de l'avenue Louise, tandis que L. Coenraets signe le reste. À ce stade du projet, à l'emplacement de l'actuel Jardin du Roi figure une avenue bordée de villas entourées de jardins, descendant depuis le rond-point de l'avenue Louise vers les étangs.

Plan d'ensemble pour l'aménagement des étangs d'Ixelles et leurs versants, annexé à la convention du 15.03.1873 (ACI/TP 296).



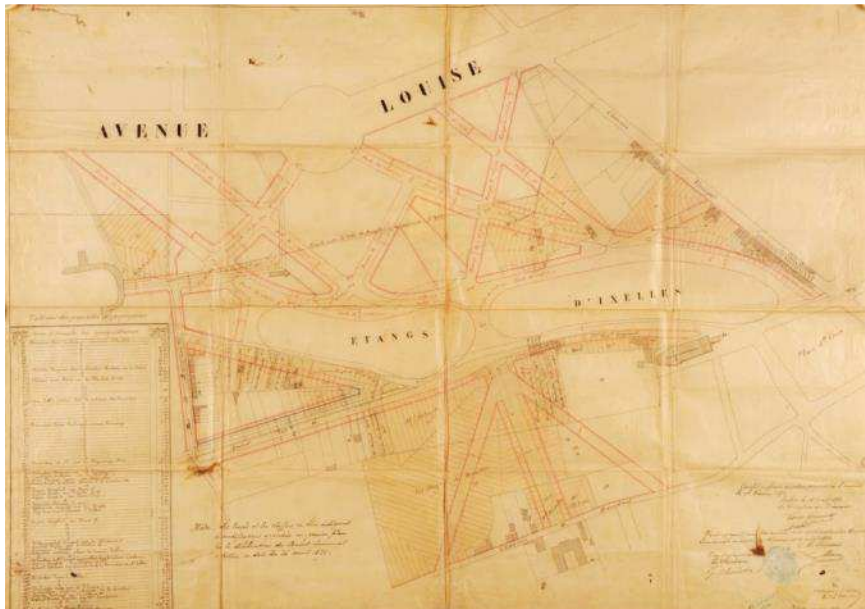
Les terrains situés entre l'avenue Louise et les étangs sont acquis en 1872 par la Société/Compagnie immobilière de Belgique. Celle-ci soumet en 1873 à la Commune un plan d'aménagement par l'intermédiaire de sa

⁷¹ La problématique de l'aménagement du quartier des Étangs suscite même l'intérêt du roi Léopold II qui, en 1867, charge le paysagiste E. Keilig d'élaborer un projet. Voir : DUQUENNE, X., *op. cit.*, 2007, p. 121.



filiale, la Société de l'Avenue Louise⁷². Des négociations s'engagent alors entre les deux parties pendant près d'un an, négociations au terme desquelles, le 15.03.1873, toutes deux signent une convention à laquelle s'associe la Ville de Bruxelles.

La Société de l'Avenue Louise⁷³, dont le plan proposé s'écarte fort peu du plan de V. Besme et L. Coenraets, s'engage à exécuter l'ensemble du projet à d'avantageuses conditions : elle cède gratuitement à la Commune l'assiette des rues ouvertes ; elle exécute à ses frais les travaux d'aménagement des rues (terrassement, égouttages, pavage) ; elle réserve une servitude de non bâtisse de huit mètres devant les habitations ; elle réalise les travaux d'appropriation des étangs (rectification de la ligne des berges, création de chemins et de places publiques en mettant des parties hors d'eau, évasement des parties conservées des étangs, fascinage partiel des berges ; plantation, gazonnage et enrochements des berges)⁷⁴. Le projet contribue ainsi au caractère de promenade initialement voulu pour les étangs.



Plan approuvé pour être annexé aux délibérations du Conseil communal du 28.01 et 16.04.1873 (ACI/TP 296).

Le Plan d'expropriation par zones pour l'aménagement des abords des étangs et pour l'ouverture de plusieurs rues aboutissant à l'avenue Louise, à la chaussée de Boondael, à la place Sainte-Croix et à

⁷² La Société de l'Avenue Louise, dont le siège social était situé rue Montagne du Parc 2A à Bruxelles, avait été fondée le 16.07.1872 avec la Banque Générale et Rodolphe Coumont, à l'initiative de la Société immobilière de Belgique qui en possédait la totalité des actions. Sa finalité était la poursuite de l'opération immobilière projetée sur les terrains qu'elle possédait de part et d'autre de l'avenue Louise. Voir : DUQUENNE, X., *op. cit.*, 2007, pp. 118-121.

⁷³ Un plan, daté des environs de 1875, montre les terrains en possession de la Société de l'Avenue Louise, déjà divisés en parcelles prêtes à la vente (Archives de la Ville de Bruxelles, Travaux Publics 2720).

⁷⁴ La Société s'engage aussi à fournir et à placer 70 candélabres à gaz à lanternes rondes, conformes au type adopté par la Commune pour la rue Lesbroussart, ainsi que de vingt bancs, conformes au modèle adopté pour l'avenue Louise. Voir DUQUENNE, X., *op. cit.*, 2007, p. 100.



l'ancienne abbaye de la Cambre est enfin fixé par l'arrêté royal du 22.08.1873⁷⁵. Sur ce plan définitif apparaît, entre le rond-point de l'avenue Louise et les étangs, le Jardin du Roi. Ce jardin a été ajouté à l'initiative et aux frais de Léopold II, sur un terrain qu'il a personnellement acheté à la Société de l'Avenue Louise en 1873⁷⁶ afin de maintenir à cet endroit une échappée verte vers les étangs et empêcher que des constructions n'interviennent dans le paysage.

D'importants travaux sont nécessaires pour se conformer au plan de Besme : l'espace de la place Flagey (encore dénommée place Sainte-Croix) est déjà comblé mais les étangs sont encore au nombre de quatre. Ce qui reste du *Elssenvijver*, partiellement asséché en 1860, est maintenu mais comblé davantage. *Het Pennebroeck* et *den Ghevaertvijver* sont réunis en une seule pièce d'eau (entre le square du Souvenir et l'abbaye de La Cambre). Le plus petit des quatre étangs face à l'abbaye, *den Paddevijver*, est complètement asséché et comblé pour former le square de la Croix Rouge. Les travaux d'appropriation des berges (plantations, gazonnements et enrochements) sont confiés à l'architecte paysagiste Édouard Keilig (1827-1895), qui s'était également occupé de l'aménagement du bois de La Cambre (1862)⁷⁷ et des plantations de l'avenue Louise.

Les voiries sont établies en fonction des qualités naturelles du terrain et du caractère pittoresque du paysage, sans renoncer toutefois à une ordonnance monumentale des espaces. Sur le versant ouest des étangs, les rues quasiment parallèles sont tracées en oblique vers l'avenue Louise, de manière à adoucir leur pente ; elles forment un terrain en forme de losange accueillant le Jardin du Roi. Il s'agit des rues Lannoy, Vilain XIII, du Lac, de la Vallée, du Buisson, de Belle-Vue, du Monastère et de l'Aurore. La longue avenue du Général de Gaulle longe quant à elle les étangs.

Sur l'autre versant, une série d'autres artères relie les pièces d'eau à l'ancienne chaussée de Boondael : la rue Antoine Labarre, l'avenue Guillaume Macau et la rue Guillaume Stocq. L'avenue Guillaume Macau, large et arborée, crée une belle perspective qui débouche sur l'hospice Van Aa (architecte Louis Spaak), construit chaussée de Boondael (n° 92-98) en 1865, en remplacement de l'établissement de soins fondé au XV^e siècle par Jean Van Aa sur sa propriété rue de Vergnies (démoli en 1866-1870)⁷⁸. Aux abords des étangs, le chemin ancien dénommé le *Losgat*⁷⁹,

⁷⁵ ACI/Registre des délibérations du Conseil communal d'Ixelles, du 14.12.1868 au 08.10.1873, vol. 10, manuscrit.

⁷⁶ Exécuté selon un plan de V. Besme, le Jardin ordonne la création, entre le rond-point de l'avenue Louise et les Étangs, de rues et d'avenues en leur donnant quinze mètres de large.

⁷⁷ DUQUENNE, X., *Le bois de La Cambre*, Xavier Duquenne éd., Bruxelles, 1989.

⁷⁸ Dans les années qui suivirent la Révolution française, la fondation Van Aa de la rue de Vergnies est dissoute et la gestion de l'hospice est confiée à une commission laïque qui, en 1851, fusionne avec l'assistance publique. La nouvelle commission se voit contrainte de faire construire un nouvel hospice en raison du nombre croissant de demandes



qui reliait l'ancien village d'Ixelles à l'abbaye de La Cambre, fait rapidement place aux avenues des Éperons d'Or, de l'Hippodrome et des Klauwaerts. Deux squares assurent la liaison entre l'avenue Louise et la chaussée de Boondael : le square du Souvenir (via la rue Vilain XIII et l'avenue Guillaume Macau) et le square de la Croix-Rouge (via l'avenue Géo Bernier et la rue du Bourgmestre).



Chaussée de Boondael 92-98.
Ancien hospice Van Aa (photo
2012).

Dès les travaux de voiries achevés, la construction des immeubles est laissée à l'initiative privée qui commence par investir, en 1875-1878, le versant côté avenue Louise. La construction du bâti s'étale ensuite sur une trentaine d'années – avec une période intense vers 1880-1890 –, jusqu'au début du XX^e siècle.

d'admission. Les anciens bâtiments de la rue de Vergnies disparaissent dans les années 1866-1870. À sa création en 1865, le nouvel hospice peut accueillir 72 personnes. En 1884, le premier hôpital civil d'Ixelles voit le jour dans les jardins situés derrière l'hospice. Cet hôpital dont l'entrée donne dans la rue Jean Paquot sera agrandi à plusieurs reprises. La capacité de l'hospice va également croissant : en 1940, il héberge 170 personnes âgées et peut accueillir 35 personnes moins valides grâce à la construction d'un nouveau bâtiment chaussée de Vleurgat. En 1952, il fait l'objet de travaux d'agrandissement et de modernisation (arch. DECUYPER) et est rebaptisé Home van Aa. Depuis 2011, le CPAS d'Ixelles héberge les personnes âgées dans de nouveaux bâtiments érigés à côté de l'ancien Home Van Aa (Résidence Jean Van Aa).

⁷⁹ C'est par ce chemin que s'opérait le transport des arbres abattus dans la forêt de Soignes. GUILLAUME, A., MEGANCK, M., *op. cit.*, 2005, p. 116.





Le front bâti de la rue de la Vallée (photo 2011).

Le nouveau quartier, principalement résidentiel, est conçu pour une classe sociale aisée. Le front bâti révèle une unité remarquable, comme en témoignent plusieurs séries de maisons bourgeoises aux abords de la rue de la Vallée, des avenues des Éperons d'Or, des Klauwaerts ou Guillaume Macau. Une famille d'architectes y sera particulièrement prolifique : les Delune.

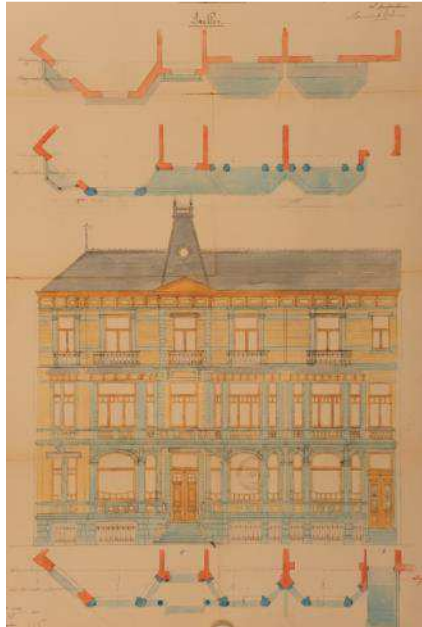


Le bâti ancien de l'avenue des Éperons d'Or est érigé entre 1892 et 1906 par les architectes L. et Ed. Delune.

Entre 1892 et 1906, les frères Léon et Edmond Delune construisent la remarquable suite de maisons bourgeoises éclectiques le long de l'avenue des Éperons d'Or, une promotion immobilière réalisée par leur père Hubert Joseph, qui s'installe avec sa famille au n° 3. Durant cette même période (1890 - début 1900), Léon Delune investit largement la toute proche rue Lanfray tandis qu'Ernest – plus connu que ses frères – dessine



entre 1893 et 1907 les plans de la plupart des maisons de la rue de la Vallée, sur l'autre versant des étangs. Edmond Delune s'installe à quelques pas de la maison familiale dans l'une des deux remarquables maisons d'inspiration Art nouveau qu'il conçoit en 1907, à l'angle de l'avenue Guillaume Macau (n^{os} 3, 5) et de la rue Guillaume Stocq.



Si le style éclectique domine largement l'architecture du quartier, quelques propriétaires optent pour le style néogothique (avenue de l'Hippodrome n^o 24-26), le style néo-Renaissance flamande (maison personnelle de Guillaume Des Marez, avenue des Klauwaerts n^o 11), pittoresque (avenue du Général de Gaulle n^o 44, architecte Paul Jaspar) et Art nouveau (notamment avenue du Général de Gaulle n^{os} 38, 39, architecte Ernest Blerot).

Conformément aux prescriptions déterminées en 1873, le long de la plupart des rues les maisons sont alignées en recul afin de permettre l'aménagement d'un jardinet privé clôturé d'une grille⁸⁰, participant à la conception paysagère et pittoresque des étangs. Les saillies participant à l'embellissement des façades sont autorisées, à condition qu'elles ne dépassent pas les trois mètres.

Le quartier des Étangs est également doté d'une école primaire pour filles et garçons, construite sur des terrains acquis par la Commune en 1874, avenue des Éperons d'Or (n^o 15A-16-rue A. De Witte n^o 29-31). C'est l'architecte Léopold Delbove qui en dresse les plans dès 1881, selon une disposition conforme au programme de l'École modèle créée par la Ligue

↑ Maison personnelle de l'historien et archiviste de la Ville de Bruxelles G. Des Marez (1870-1931), architecte D. Willaert, 1905 (photo 2010).

↖ Rue du Lac 6 – 5 rue de la Vallée. E. Delune construit cet atelier d'artiste pour V. Marchal en 1902 (photo 2010). Il fut longtemps occupé par le maître-verrier Clas Gruner Sterner.

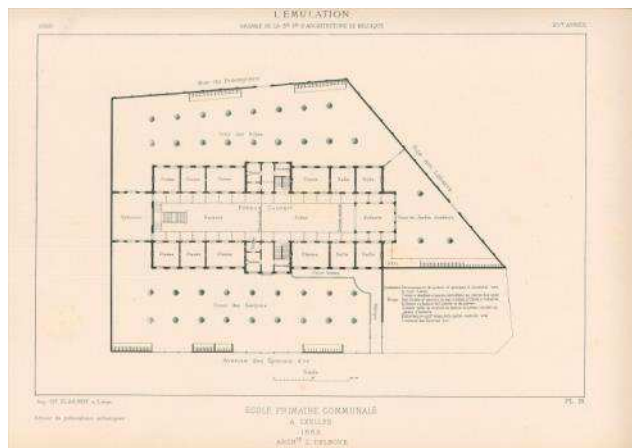
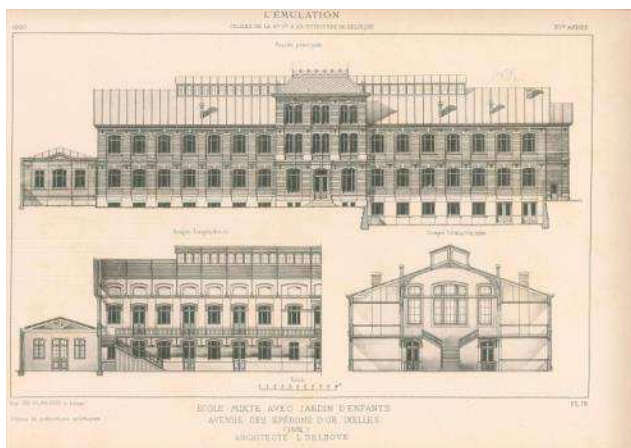
↖↖ Avenue G. Macau 5 et 3. Architecte Ed. Delune, 1907 (ACI/Urb. 159-5).

⁸⁰ Il s'agit d'une grille en fer imposée, qui doit mesurer environ deux mètres de hauteur, sur un soubassement en pierre bleue.



de l'Enseignement (1864). Construite en 1883, l'école s'agrandit dès 1902 d'un jardin d'enfants.

Rue A. De Witte 29-31 – 15A-16 avenue des Éperons d'Or. Écoles communales 5 et 6 (*L'Émulation*, 1890, pl. 18-19).



Dès la fin des années 1930, quelques maisons particulières sont remplacées par des immeubles à appartements, un mode d'habitat devenu très prisé par la grande bourgeoisie après la Première Guerre mondiale. Citons le long de l'avenue du Général de Gaulle *Le Tonneau* (n° 51), dont l'originale forme ronde semble se marier avec les courbes des étangs (architectes Stanislas Jasinski et Jean-Florian Collin, 1935) et *La Cascade* (n° 36-37), construit pour le compte de celui qui était alors l'un des plus grands entrepreneurs dans le domaine de la construction d'immeubles à appartements, Jean-Florian Collin (architecte René Ajoux, 1938-1939).

↙ Avenue du Général de Gaulle 36-37. *La Cascade* (photo 2008).

↓ Avenue du Général de Gaulle 51. *Le Tonneau* (photo 2008).



Enserées entre la place E. Flagey et le versant est du quartier des Étangs, les rues du Belvédère et du Nid sont respectivement ouvertes en 1861 et 1899. La rue du Nid dont son nom à la crèche communale construite en 1911 par l'architecte Fernand Symons qui imagine un programme architectural spécifiquement adapté à la petite enfance, comme en attestent le choix des matériaux et le plan original en hémicycle, articulé autour d'un petit jardin en pente (n° 9-11-13).



↑ Avenue Géo Bernier 13. Maison personnelle de l'architecte A. Blomme, 1913 (photo 2011).

↖ Rue du Nid 9-11-13. La crèche Le Nid (photo 2010).

Aménagées, elles aussi, dans le cadre du plan d'aménagement des Étangs, la rue du Bourgmestre et l'avenue Géo Bernier reprennent le tracé d'un très ancien chemin, appelé jusqu'à la fin du XVIII^e siècle *Koeistraat* (rue des Vaches)⁸¹. La rue du Bourgmestre fait l'objet d'un nouvel alignement en 1886, entraînant la démolition de la chapelle de la Pierre rouge – déjà représentée sur certains plans du XVIII^e siècle – ainsi que la disparition de l'ancien cimetière communal installé à hauteur de la chaussée de Boondael suite à l'épidémie de choléra de 1832⁸². La Villa Solbos (n° 46) par contre, construite vers 1870 pour Antoine Willems, président de la Société de conférences agricoles et horticoles d'Ixelles et vice-président de la Société centrale d'arboriculture de Belgique, est maintenue. Cette villa est acquise vers 1890 par Edmond Canonne (1852-1923), un riche commerçant qui, quelques années plus tard, se fait construire, dans la

⁸¹ Ce chemin partait de la rue du Monastère, traversait la chaussée de Boondael pour aboutir à l'actuelle avenue Émile de Beco (anciennement rue du Cygne). Dans la première moitié du XIX^e siècle, le chemin reçoit le nom de *Roodenstein* (rue de la Pierre rouge) entre la rue du Monastère et la chaussée de Boondael (les actuelles avenue Géo Bernier et rue du Bourgmestre) et porte, au-delà, le nom de *Zavelstraat* (l'actuelle rue Gustave Biot.

⁸² Le cimetière primitif du village se trouvait, depuis le XV^e siècle, aux abords de l'église Sainte-Croix. Mais au début du XIX^e siècle, la présence de ce cimetière paroissial, devenu par ailleurs trop petit, au centre du village suscite quelques oppositions. La grande épidémie de choléra de 1832 convainc de la nécessité du déplacement du cimetière en dehors du village et la Commune choisit de l'installer au lieu-dit *Elsenblock*, sur un site d'une superficie d'un hectare, au croisement de la chaussée de Boondael et de la rue du Bourgmestre.



même rue, la villa de style Beaux-Arts qui accueille depuis 1984 Le Musée des Enfants (n° 15).

Les abords de l'avenue Géo Bernier se construisent entre 1913 et 1929 de remarquables immeubles Beaux-Arts et Art Déco, parmi lesquels la maison personnelle de l'architecte Adrien Blomme (n° 13).



CHAPITRE IV

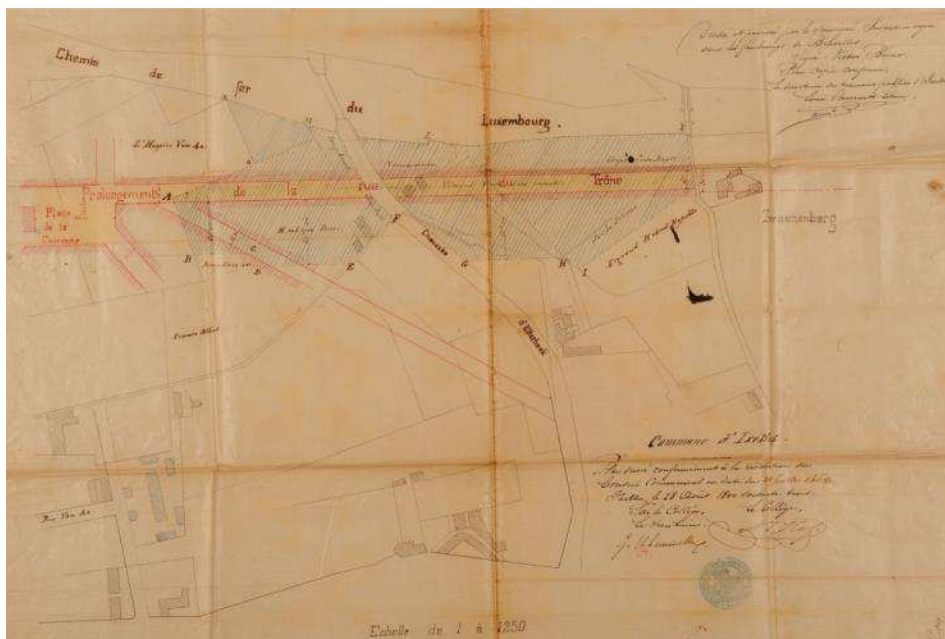
URBANISATION DES QUARTIERS DES ENVIRONS DE L'ANCIEN VILLAGE

1. L'avenue de la Couronne et le viaduc de Victor Besme

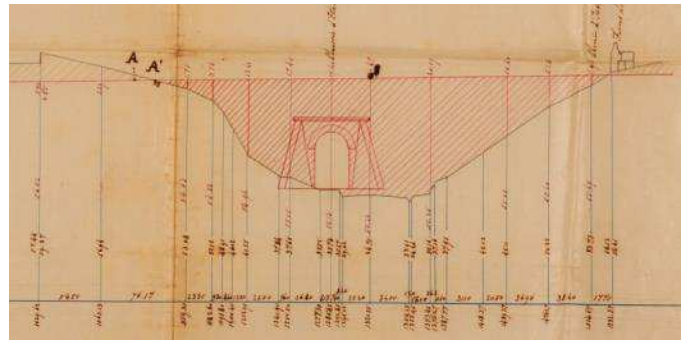
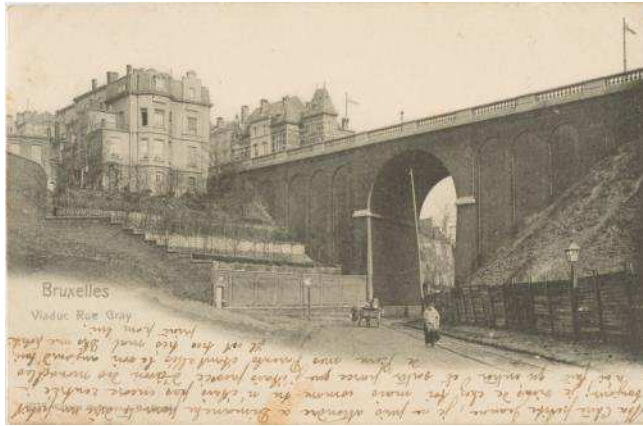
Dès 1860, la Commune d'Ixelles étudie et arrête un premier plan d'aménagement relatif au quartier Marie-Henriette, qui s'étend entre la chaussée de Wavre, la chaussée d'Ixelles et la rue Gray actuelle. Ce projet s'avère d'une grande utilité pour la Commune puisqu'il doit faciliter la communication entre l'ancien village d'Ixelles-haut et le quartier Van Aa d'une part, et la commune d'Etterbeek d'autre part. Ce projet retient l'attention de V. Besme qui le remanie en l'intégrant aux projets de grandes voiries à créer dans les faubourgs de Bruxelles.

Besme trace ainsi les plans d'une grande artère, à construire en remblai, dans le prolongement de la rue du Trône afin de relier en ligne droite la ville de Bruxelles (Palais royal) au futur boulevard de ceinture, l'actuel boulevard Général Jacques. Cette nouvelle section, baptisée avenue de la Couronne, est effectivement créée par l'arrêté royal du 14.06.1864 adoptant *les plans d'alignement pour le prolongement de la rue du Trône*. Besme projette également les plans de rues environnantes descendant vers le village d'Ixelles, le tirant de son isolément : les rues Malibrant (1864) et Lesbroussart (1863). Pour permettre à la nouvelle artère de franchir l'obstacle constitué par la vallée du Maelbeek, V. Besme envisage la construction d'un viaduc, à l'instar du pont ferroviaire récemment aménagé pour la ligne de chemin de fer reliant la gare du Quartier Léopold à la Hulpe. Le pont monumental, d'une hauteur de dix-huit mètres, est achevé en 1880.

Plan d'alignement pour le prolongement de la rue du Trône (V. Besme), arrêté royal du 14.06.1864 (ACI/TP 80).



Le Maelbeek, proche de l'ancien village, est quant à lui canalisé en 1873 dans un collecteur construit sous la rue Gray (depuis la place Sainte-Croix jusqu'à Etterbeek), qui a elle-même été aménagée en 1857 à l'emplacement de l'ancien sentier campagnard qui reliait la rue de la Digue à Etterbeek. Le ruisseau devient le principal collecteur des eaux usées et de ruissellement de Ixelles-bas.



L'avenue de la Couronne est prolongée au-delà du boulevard Général Jacques jusqu'au *Houtweg* par l'arrêté royal du 06.10.1873. C'est là, en bordure de l'ancien *Houtweg*, au croisement de la chaussée de Boondael et de l'avenue Fraiteur, qu'est aménagé en 1877, sur une superficie (initiale) de cinq hectares, le nouveau cimetière communal (architectes Edmond Le Graive et Louis Coenraets)⁸³. Dans les années 1890, le cimetière suscite la création de nouvelles voies dont le tronçon final de l'avenue de la Couronne (1895)⁸⁴ et la rue de l'Été, avec laquelle débute l'aménagement, vers 1900, du quartier des Saisons. En 1895, l'ancien *Houtweg*, qui reliait la chaussée de Boondael à Auderghem, se voit quant à lui élargi : l'avenue Arnaud Fraiteur est créée.

Les demandes de permis de bâtir relatifs à l'avenue de la Couronne affluent auprès des autorités communales vers 1890-1899. À la veille de la Première Guerre mondiale, le tronçon entre la place R. Blyckaerts et le boulevard Général Jacques est presque entièrement bâti de maisons bourgeoises de style éclectique formant de grandes enfilades.

↑ Le viaduc, indiqué sous la forme d'un croquis succinct sur le *Plan d'alignement pour le prolongement de la rue du Trône* (V. Besme). Arrêté royal du 14.06.1864 (ACI/TP 80).

↖ Le Viaduc enjambant la rue Gray, s.d. (coll. Belfius Banque © ARB-SPRB).

⁸³ Le cimetière d'Ixelles regroupe les tombes de plusieurs personnalités du monde culturel, intellectuel et politique du dernier quart du XIX^e et du XX^e siècle : Akarova, Anna Boch, Camille Lemonnier, Eugène Ysaÿe, Jules Bordet, Ernest Solvay, les architectes Victor Horta, Victor Bourgeois, Adrien Blomme, etc. De très nombreuses pierres tombales et mausolées sont réalisés par les entreprises Antoine & Émile Beernaert, Gaudier-Rembaux et Destrebecq tandis qu'un certain nombre d'éléments sculptés sont de la main d'artistes de renom tels Eugène Simonis, Constantin Meunier, Jules Lagae, Ernest Salu, Léandre Grandmoulin, Georges Vandevoorde, Eugène De Bremaecker, John Cluysenaar, etc.

⁸⁴ Ce dernier tronçon est encore légèrement modifié par l'arrêté royal du 26.05.1900 et enfin loti par l'arrêté royal du 01.12.1938.





Avenue de la Couronne 68 à 90
(photo 2011).

2. Le quartier de l'Ermitage

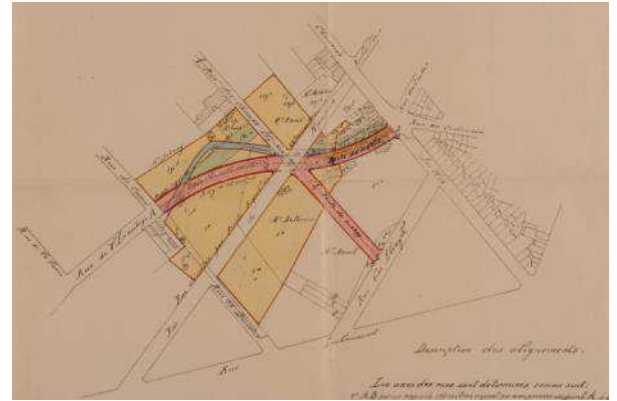
Le percement de la rue Lesbroussart décidé par V. Besme en 1863 afin d'assurer la liaison entre le village d'Ixelles et l'avenue Louise, sur le point d'être achevée, entraîne le développement rapide du quartier de l'Ermitage, entre la chaussée d'Ixelles, l'avenue Louise, la rue de l'Ermitage et la chaussée de Vleurgat.

Le quartier, qui occupe le site encaissé d'un ancien cours d'eau, le *Kluysbeek* (ruisseau de l'Ermitage), doit son nom à la présence, entre les actuelles rue Dautzenberg et rue Gachard, du manoir ter Kluyse (XIV^e siècle), qui disparaît à la fin des années 1860 lors de l'aménagement des voiries. Dans cette zone principalement agricole et vallonnée, les nouvelles artères sont aménagées au prix de terrassements considérables.

Déjà imaginé par l'inspecteur-voyer Charles Vanderstaeten dans son plan général d'alignement et de nivellement des faubourgs de Bruxelles, ratifié en 1846, le projet du quartier de l'Ermitage se concrétise en 1863 avec la mise en œuvre du *Plan d'ouverture de plusieurs rues dans le quartier de l'Ermitage entre l'avenue du Bois de la Cambre et les chaussées de Vleurgat et d'Ixelles*. Ce plan est en grande partie exécuté par les héritiers de Jean-Philippe De Joncker (à l'initiative de l'avenue Louise) qui avait acquis le domaine de l'Ermitage en 1847⁸⁵.

⁸⁵ DUQUENNE, X., *L'avenue Louise à Bruxelles*, Xavier Duquenne éd., Bruxelles, 2007, p. 120.





L'ancienne et sinueuse *Doelestraet* disparaît, mais d'autres chemins ou sentiers anciens qui parcourent la zone sont maintenus comme le chemin dit de « Belle-Vue » (actuelle rue de la Vanne), la rue des Champs-Élysées (créée au début du XIX^e siècle), la *Pastoorstraet* (actuelle rue de l'Ermitage) et la chaussée de Vleurgat qui date du XVI^e siècle.

Initialement limitée au tronçon entre les rues du Couvent et de la Vanne (territoire de Bruxelles-Ville), la rue de l'Ermitage est raccordée en 1867 à la rue Lesbroussart via le percement de la rue Paul Spaak. Trois ans plus tard est inaugurée, sur le tracé de l'ancien sentier qui menait au manoir *ter Kluyse*, la rue Lens, créée comme artère de service des hôtels particuliers de l'avenue Louise dont elle accueille les écuries, les remises et ensuite les garages.

Bien que projetée sur le plan de 1863, la rue de Hennin n'est achevée qu'en 1880. En 1882, la rue du Couvent perd sa partie centrale, donnant naissance à la rue Charles Decoster.

La rue Van Elewyck n'acquiert son tracé actuel qu'en 1886, lorsqu'elle reçoit son dernier tronçon la reliant à l'avenue Louise – tronçon baptisé rue Dautzenberg dès 1889. La rue Gachard, qui relie la rue Lesbroussart à l'avenue Louise, est également tracée en 1886, plus ou moins parallèlement à la rue Dautzenberg.

L'adoption du *Plan général d'alignement et d'expropriation par zone pour l'aménagement du quartier de l'Ermitage* de 1907 donne au quartier son aspect définitif. Dans ce cadre, le dernier tronçon de la rue de Hennin est prolongé entre la rue Charles Decoster et la chaussée d'Ixelles ; la rue de l'Ermitage est reliée à cette même chaussée par un tracé sinueux, et la rue des Champs-Élysées est mise en communication avec la rue Van Elewyck depuis le carrefour formé avec la rue de l'Ermitage.

Le quartier de l'Ermitage, longtemps resté zone agricole, connaît une urbanisation plus tardive que celle des quartiers qui se développent à l'est de la chaussée d'Ixelles, entre la Porte de Namur et le village d'Ixelles. Si le long des rues les plus anciennes se dressent des immeubles datant du

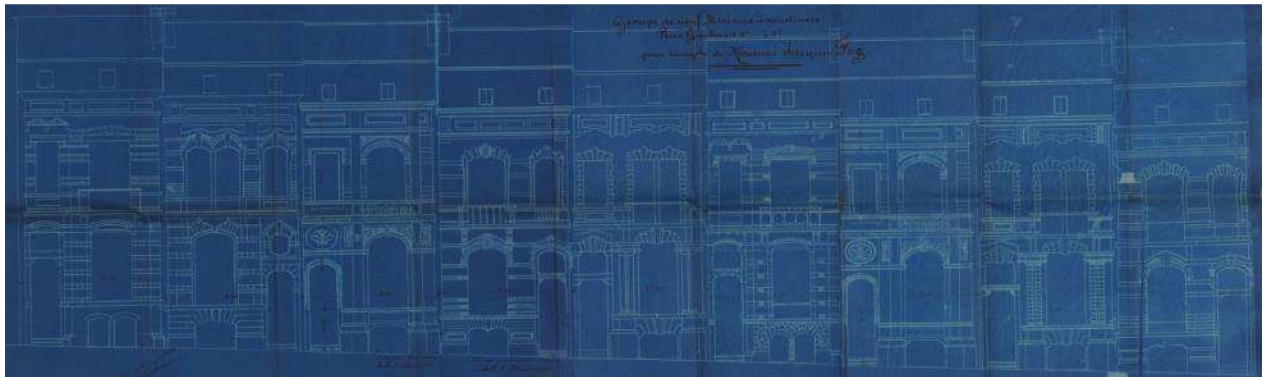
↑ Plan des dernières transformations du quartier de l'Ermitage, arrêté royal du 21.04.1907 (ACI/TP Q14 *Quartier de l'Ermitage*).

↖ *L'Ermitage*. Ph. Vandermaelen, *Atlas cadastral du royaume de Belgique – Plan parcellaire de la commune d'Ixelles avec les mutations jusqu'en 1836* (détail) (photo A. Guillaume © SPRB-GOB).



XIX^e siècle, l'essentiel du bâti bourgeois qui caractérise le quartier est de quelques années postérieur au plan d'aménagement de 1907. Des immeubles d'intérêt patrimonial se situent notamment rue Dautzenberg (n^{os} 11 et 13, architecte N. Klein, 1911), rue des Champs-Élysées (tels les n^o 74-rue de Hennin 21-23-25, architecte Léon Delune, 1910), rue Gachard (l'enfilade allant du n^o 7 au n^o 39 mais aussi les n^{os} 30 et 32, 43 à 49, le n^o 48) ou rue Van Elewyck (les enfilades des n^{os} 13 à 21 et des n^{os} 31 à 45).

Rue Gachard 23 à 39.
Architecte L. Vander Elst, 1899
(ACI/Urb. 141-23 à 39).

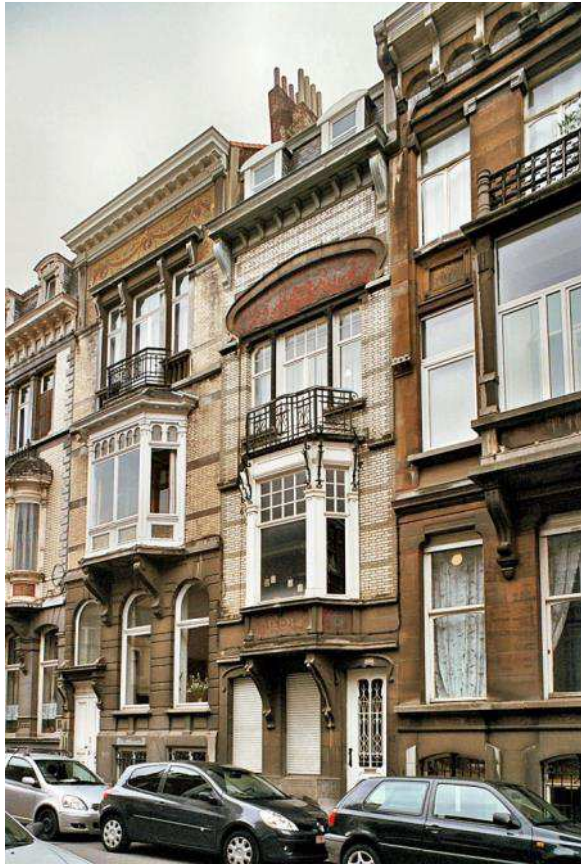


Rue Gachard 48. Architecte Ernest Acker, 1901 (photo 2009) ; salle à manger (*L'Émulation*, 1912, pl. XLI).

Certains portent la signature des architectes N. Klein, Achille Van Hoecke-Dessel, Hubert Marcq, des Delune ou encore Paul Hamesse qui conçoit l'une de ses œuvres majeures rue des Champs-Élysées (n^o 6-6A, 1906-1912). Partant d'un bâti existant, c'est avec beaucoup d'ingéniosité



qu'il le transforme et l'intègre à un nouvel ensemble à l'esthétique Art nouveau géométrique, destiné à abriter l'habitation et les magasins du charbonnier E. Taymans qui avait fait fortune en commercialisant un nouveau système de poêle de son invention.



Le bâti du quartier de l'Ermitage regroupe de nombreux immeubles Art Déco, style marquant de la période de l'entre-deux-guerres. On pense notamment à l'immeuble à appartements que dessine l'architecte Josse Mouton à l'angle de la rue des Champs-Élysées et de la rue de l'Ermitage, un an après que soit adoptée la nouvelle loi du 08.07.1924 sur la copropriété. Rue de l'Ermitage, Louis-Herman De Koninck signe les plans d'un immeuble moderniste (n° 28, 1935) et Marcel Peeters celui d'un immeuble tendant fortement vers le Style international (n° 48, 1935).

↑ Rue de l'Ermitage 54.
Maison personnelle de l'architecte G. Hobé (photo 2009).

↖ Rue Van Elewyck 45 à 41.
Architecte A. Delune, qui habita au 41 (photo 2009).





Dans la même rue, Fernand Bodson et Louis Van Hooveld construisent la loge franc-maçonnique (n° 86, 1934), dont l'architecture rompt radicalement avec la tradition des temples maçonniques égyptisants : les architectes ont opté pour une approche plutôt hermétique, basée sur la géométrie.

En face, l'ancienne sous-station électrique construite en 1895 à proximité du réservoir d'eau de Bruxelles (n° 55, architecte Émile Devreux) abrite aujourd'hui le Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (Civa) ; à cette fin, une extension de style contemporain lui a été adjoint à la fin des années 1990.

↑ Rue de l'Ermitage 86. Ancienne loge franc-maçonnique, 1934 (photo 2009).

↖ Rue de l'Ermitage 46. Le peintre Anto Carte y vécut. Architecte Lucien De Vestel, 1936 (photo 2010).

↗ Rue de l'Ermitage 28. Architecte L.-H. De Koninck, 1935 (photo 2009).



Rue de l'Ermitage 55 – 2 rue de la Vanne. Ancienne sous-station électrique, 1895 (photo 2009).



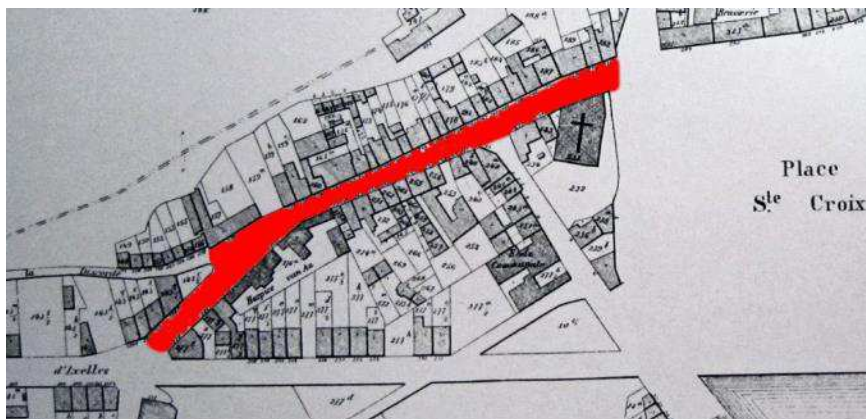
3. Le quartier Marie-Henriette et le quartier du Cygne

Le réaménagement de la place Sainte-Croix mais surtout le percement de l'avenue de la Couronne (1864), réalisée dans le cadre des gigantesques travaux prévus par Victor Besme pour assainir la vallée du Maelbeek, entraînent l'urbanisation de deux quartiers populaires : le quartier Marie-Henriette et le quartier du Cygne.

Le quartier Marie-Henriette s'était développé, durant la première moitié du XIX^e siècle, aux abords de l'ancienne place Sainte-Croix, entre la chaussée de Wavre et la rue Gray. Il est alors parcouru de ruelles et de chemins où vit une population très modeste, qui occupe notamment des bataillons carrés (les carrés Van Antwerpen, Sainte-Croix) regroupant de petites maisons ouvrières.

Les travaux de nivellement et de déblais nécessaires à l'aménagement des voiries sont exécutés suivant un premier plan d'ensemble arrêté en 1861, légèrement modifié en 1864⁸⁶. Ce plan prévoit, outre le réaménagement d'anciens chemins existants, le percement des rues Marie-Henriette, Wéry, Dillens et la rue Malibrans qui met en communication directe la place Sainte-Croix et la rue du Trône. Les énormes quantités de terre déblayées lors de travaux sont utilisées pour remblayer le Grand Étang.

Le long de ces artères, les habitations se construisent essentiellement entre 1870 et 1900. Ce bâti est toujours existant aujourd'hui mais a subi de nombreuses transformations. Il est généralement modeste, de style néoclassique ou éclectique, notamment composé de logements ouvriers qui ont pour certains été construits avec l'aide du Comité de patronage d'Etterbeek, Ixelles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek (rues Dillens, Marie-Henriette). En 1874, Adolphe de Vergnies fait élargir et assainir un tronçon du très ancien *Zwaerenberg* et lui donne son nom.



Rue de Vergnies en 1866.
Popp, P. C., *Atlas cadastral de Belgique, Plan parcellaire de la commune d'Ixelles avec les mutations*, Bruxelles, 1866.

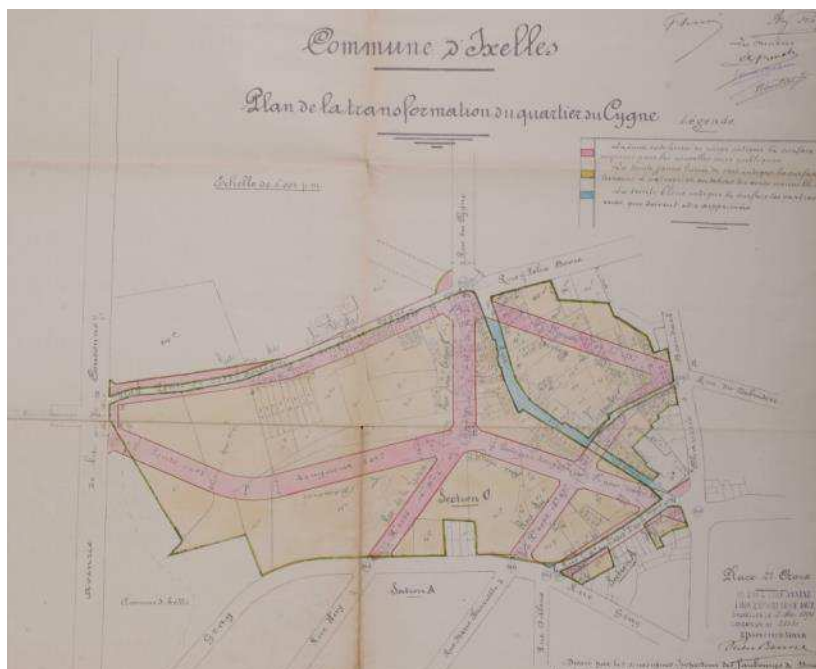
⁸⁶ *Plan d'ensemble des voies publiques entre la chaussée de Wavre, la rue Gray et le chemin de fer de Luxembourg ...*, arrêtés royaux du 20.02.1861 et du 11.05.1864.



Dans les années 1930, dans le cadre du réaménagement de l'ancienne place Sainte Croix (actuelle place E. Flagey), le dernier tronçon de la rue Gray est rebaptisé rue des Cygnes en souvenir de l'ancienne toponymie du quartier.

Le quartier du Cygne – entre la rue Gray, la place Sainte-Croix, la chaussée de Boondaël et l'avenue de la Couronne – présente, au début du XIX^e siècle, une physionomie similaire à celle du quartier Marie-Henriette. Il est parcouru de ruelles densément peuplées, bordées d'impasses et de bataillons carrés (Peeters, Blaireau, de la Prairie) : la rue de la Fontaine (*Fonteinstraet*), la rue de la Digue⁸⁷ (*Damstraet*), la rue du Cygne et la Montagne du Cygne qui arpentent le *Zwaenberg*⁸⁸. On y trouve également d'anciennes fermes et des brasseries dont *L'Italie*, à l'angle de la rue de la Digue et de la rue de la Brasserie.

Ce quartier reconnu pour l'état sanitaire précaire de sa population disparaît vers 1900 dans le cadre du réaménagement ordonné par le *Plan de la transformation du quartier du Cygne* (V. Besme, 1894). De nouvelles artères sont projetées (rues de la Brasserie, de la Cuve, de la Levure, du Gerموir), les anciennes ruelles sont maintenues et élargies (la rue Digue, la rue de la Fontaine qui devient la rue du Serpentin, la Montagne du Cygne qui devient la rue des Liégeois). Le premier tronçon de la rue du Cygne, qui débutait aux abords de la rue de la Brasserie, disparaît tandis que les suivants sont ultérieurement rebaptisés avenue Émile de Beco (en 1906) et rue Jean Paquot (en 1945).



Plan de la transformation du quartier du Cygne, V. Besme, arrêté royal du 25.05.1894 (ACI/TP 46).

⁸⁷ Le nom de cette rue évoque l'époque à laquelle on élevait des digues afin d'empêcher les inondations causées par les débordements des étangs et du Maelbeek.

⁸⁸ Le *Zwaenberg* débutait à hauteur de l'actuelle rue Lanfray, suivait les rues de la Cuve (en partie), des Liégeois, du Gerموir, du Château, du Vivier et du Brochet pour enfin aboutir rue de Theux.



Les maisons bourgeoises et les immeubles de rapport remplacent les carrés, les fermes et les dernières brasseries, dont le souvenir est évoqué à travers la toponymie de quelques rues (Levure, Brasserie, Gerموir, Cuve, Serpentin).

Le bâti ancien actuellement conservé dans le quartier date donc essentiellement des environs de 1900. C'est un bâti tantôt modeste (rues de la Levure, du Serpentin), tantôt de caractère bourgeois et de style éclectique, dont les rez-de-chaussée ont pour certains été affectés au commerce (rue de la Cuve et rue de la Levure par exemple). De longues enfilades d'immeubles éclectiques sont particulièrement bien conservées le long de certaines artères comme la rue des Liégeois ou la rue de la Brasserie où la famille Delune investit en tant que promoteur immobilier (n^{os} 1-3 à 19, 27, 31, 37 à 41, 51a et 53)⁸⁹. Bien que chacune des maisons ait reçu un traitement particulier, l'effet d'ensemble est remarquable.



Rue des Liégeois 61 à 33.
Enfilade de maisons éclectiques
(photo 2010).

La typologie de l'immeuble de rapport est également présente, et notamment illustrée rue de la Brasserie avec l'ensemble (du n° 32-34-36 au n° 74-76-78) conçu en 1909 par Albert Huvenne pour le compte de Charles Aimé Lambrecht, grand propriétaire foncier qui possédait une

⁸⁹ Ernest Delune réalise un investissement similaire dans le quartier des Étangs d'Ixelles en acquérant la plupart des terrains de la rue de la Vallée.



usine à vapeur pour la torréfaction des cafés rue du Tabellion (n° 64-66)⁹⁰.



Rue de la Brasserie 38-42 à 62-66 (photo 2010).

C'est également dans le populaire quartier du Cygne que s'ouvre, au milieu des années 1880, le premier hôpital civil d'Ixelles. Construit à l'initiative de l'Administration des Hospices civils, cet hôpital est établi dans les jardins arrière de l'ancien Hospice Van Aa (chaussée de Boondael n° 92-98), donnant sur la rue J. Paquot. Cette structure hospitalière a été depuis démolie, remplacée par le Centre hospitalier Etterbeek-Ixelles, à l'exception de deux extensions : l'ancien Institut médico-chirurgical construit en 1948 rue J. Paquot (n° 63 ; architecte J. Decuyper), et l'ancienne maternité rue Léon Cuissez (n° 20-22-26), construite au début des années 1930 par l'architecte J.-B. Dewin.

⁹⁰ Aimé Lambrecht réalise en 1902 des opérations immobilières similaires rue Américaine n° 90 à 106 et rue du Page n° 16 à 34.



CHAPITRE V

URBANISATION DES QUARTIERS ENTRE L'ANCIEN VILLAGE D'IXELLES ET BOENDAEL

1. Le boulevard Général Jacques et le quartier des Casernes (Etterbeek)

Au-delà de la rue des Liégeois, entre l'avenue de la Couronne et la chaussée de Boondael, les rues s'ouvrent de manière plus ponctuelle. Le développement urbanistique de cette zone du territoire ixellois ne débute véritablement qu'avec l'inauguration, en 1888, aux abords de l'avenue de la Couronne, du nouvel hôpital militaire (architecte O. Geerling et colonel du génie De Vos) dont la construction est liée à l'installation et à la modernisation des infrastructures des Casernes d'Etterbeek⁹¹.



← Avenue A. Rodin 8. De l'hôpital militaire, seuls subsistent deux pavillons d'angle de style néo-Renaissance flamande : avenue A. Rodin 8 et rue A. Mathieu 1. (photo 2011).

↓ Avenue de la Couronne, hôpital militaire, vers 1900 (coll. Belfius Banque © ARB-SPRB).



Dès 1875, la nouvelle plaine des manœuvres s'installe face aux casernes⁹², cernée par le boulevard de la Plaine aménagé en 1877 (partiellement rebaptisé boulevard du Triomphe en 1917).

Il est prévu que les casernes, dont le plan d'aménagement fait initialement partie du plan d'ensemble de l'agglomération bruxelloise conçu par V. Besme en 1866, soient reliées à l'avenue Louise via l'un des

⁹¹ MIHAIL, B., *Le patrimoine militaire*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 2010 (Bruxelles, Ville d'art et d'histoire, 50).

⁹² L'ancienne plaine des Manœuvres occupait le plateau de Linthout (au bout de la rue de la Loi) depuis 1853. Très convoité suite à l'extension du quartier Léopold, le site est finalement choisi pour accueillir les festivités du cinquantenaire de l'Indépendance de la Belgique.



tronçons du boulevard de ceinture⁹³. Vingt années de négociations seront nécessaires, entre l'État et la Commune d'Ixelles, pour que la construction de ce tronçon de boulevard, l'actuel boulevard Général Jacques (anciennement boulevard Militaire), soit finalement prise en charge par la Commune, moyennant subsides.

Le boulevard Général Jacques se lotit de longues enfilades de maisons bourgeoises (comme aux n^{os} 19 à 33 ; n^{os} 72 à 78 ; n^{os} 89 à 101 ; n^{os} 127 à 171 ; n^{os} 134 à 152 ; n^{os} 182 à 192) et de maisons de rapport majoritairement de style éclectique, certaines de style Art nouveau. On y relève aussi la présence de la *Résidence de La Cambre* (n° 20-20B), conçue par l'architecte Marcel Peeters en 1937 pour la Société des Pavillons français dirigée par Gérard Kaisin. Inspirée par l'Art Déco new-yorkais, elle est considérée avec ses dix-sept étages comme le premier « gratte-ciel » bruxellois.



Boulevard Général Jacques 134 à 142 (photo 2013).

En 1909, les infrastructures des casernes d'Etterbeek se voient également complétées par la construction de l'École royale de Gendarmerie dont le bâtiment d'inspiration néo-Renaissance française se dresse sur le territoire d'Ixelles, à front du boulevard Général Jacques (n° 210). Le quartier des casernes étant situé à proximité de la ligne du chemin de fer Bruxelles-Tervuren (ouverte entre 1877 et 1882), l'armée fait également construire une petite gare (1879) pour permettre le transport des troupes vers le camp de Beverloo à Bourg-Léopold ainsi que le ravitaillement des casernes (des rails aujourd'hui disparus menaient jusqu'à l'avenue de la Cavalerie). Toujours existant aujourd'hui, ce petit édifice éclectique se situe sur l'un des quais de l'actuelle gare d'Etterbeek.

⁹³ Les boulevards devaient relier entre elles les communes de la périphérie en passant par la gare de Schaerbeek et la gare d'Etterbeek, sur la ligne du chemin de fer de Bruxelles à Namur et au Luxembourg.





Boulevard Général Jacques
265. La première gare
d'Etterbeek (photo 2012).

Ces infrastructures militaires vont stimuler l'urbanisation du quartier et l'ouverture de nouvelles rues. Décrétée en 1865, la rue Borrens est prolongée en 1885 jusqu'à l'avenue de la Couronne par un nouveau tronçon rebaptisé en 1910 avenue A. Rodin. Les rues Augustin Delporte et François Roffiaen sont respectivement créées en 1895 et 1899. En 1905, sont ouvertes les rues Adolphe Mathieu, Juliette Wytzman, Fritz Toussaint et Henri Marichal.

Bien que projeté en 1899, le redressement du chemin des Sables (actuelle rue Gustave Biot) et de l'ancienne rue des Chèvres (actuelle rue Léon Cuissez) n'est exécuté qu'en vertu de l'arrêté royal du 18.07.1904.

Bien plus tard, en 1913, les rues Alphonse Hottat et Alfred Giron, perpendiculaires à la rue des Liégeois, sont percées au travers d'un vaste îlot encore vierge et mettent en communication l'ancien quartier du Cygne et l'hôpital militaire⁹⁴.

2. Le quartier de l'Étoile

La création de l'avenue Louise (1860), du bois de La Cambre (1861) et celle, près de 30 ans plus tard, du boulevard Général Jacques allaient servir de point de départ au développement du quartier de l'Étoile, à proximité du Bois de la Cambre et du boulevard Général Jacques. Ce quartier est, pour l'essentiel, le fait de propriétaires privés qui investissent leurs terrains en y traçant des lotissements.

⁹⁴ *Plan pour l'ouverture de deux rues entre l'avenue Auguste Rodin et la rue de l'Orge*, arrêté royal du 12.02.1913.



Parmi ces promoteurs Chantal Vermeren-Coché (1826-1911), alors à la tête de la manufacture de porcelaine de la chaussée de Wavre (n° 141-143)⁹⁵, fait ouvrir les avenues Ernestine, Jeanne, Maurice et l'avenue des Courses, amorces du rond-point de l'Étoile que l'on dénomme initialement rond-point de la Petite Suisse. Ces artères sont tracées en complément du boulevard de la Cambre ouvert en 1872, sans autorisation communale, par la Société Legrand et Cie en même temps que son pendant de l'autre côté de l'avenue Louise, l'avenue Legrand⁹⁶. Le tracé du boulevard de la Cambre est décrété en 1889, moyennant un élargissement, dans le cadre de la construction du boulevard Général Jacques qu'il doit relier, via le rond-point de l'Étoile, à l'avenue Louise (*Plans généraux d'alignement du boulevard de la Cambre, du rond-point de la Petite Suisse [actuel rond-point de l'Étoile] et du boulevard Militaire reliant les casernes d'Etterbeek à l'avenue Louise*⁹⁷).

En février 1884, les héritiers de la veuve Élise Hap participent à l'urbanisation du quartier en ouvrant sur leurs terrains le premier tronçon de la rue Élise.

En 1887, l'avenue du Congo est ouverte sur les terrains de la famille Vermeren-Coché dans le prolongement du boulevard Général Jacques. Elle fait partie du tracé dessiné en 1873 par l'inspecteur-voyer Victor Besme dans le cadre de son projet de boulevards de ceinture (achevé en 1887) reliant le champ de Manœuvre (parc du Cinquantenaire) à l'avenue Louise.

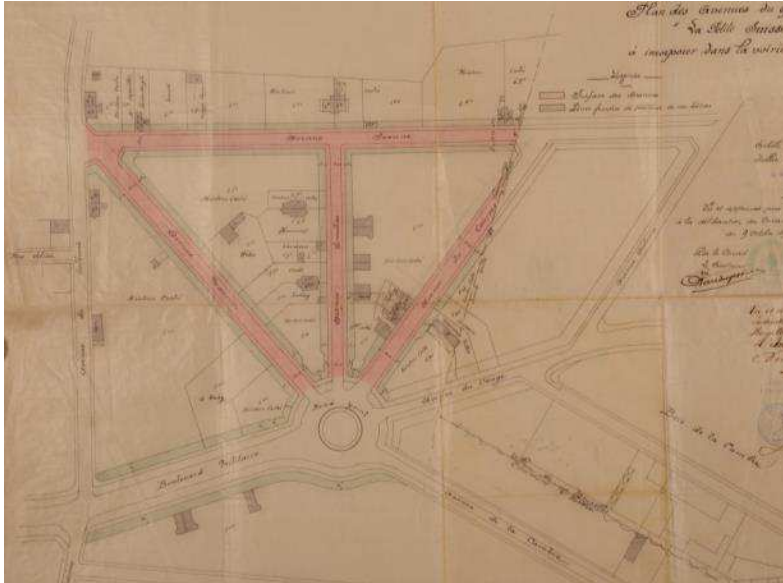
En 1892, les rues privées ouvertes par la famille Coché sont incorporées à la voie publique et font l'objet d'un nouvel alignement (*Plan des avenues du quartier dit « La Petite Suisse » à incorporer dans la voirie urbaine*).

⁹⁵ Ces terrains (qui s'étendaient approximativement entre le boulevard Général Jacques, l'avenue de la Couronne, la crête du plateau du Solbosch et la rue Franz Merjay) avaient été acquis au début des années 1830 par son père, le publiciste Jean-Jacques Coché-Mommens, à la Société Générale pour favoriser l'Industrie nationale.

⁹⁶ Le domaine des héritiers Legrand, soit neuf hectares de la forêt de Soignes, avaient été acquis en 1831 par Hippolyte-Nicolas Legrand (1776-1856), alors bourgmestre d'Ixelles. Officiellement dénommée « Legrand » en séance du Conseil communal de la Ville de Bruxelles du 30.10.1877, l'avenue est cédée à la commune d'Ixelles et incorporée dans la voirie urbaine le 04.08.1890 (*Bulletin communal de Bruxelles*, 1877, II, p. 999 ; *Bulletin communal d'Ixelles*, 1890, n° 8).

⁹⁷ Le plan d'alignement pour la section qui se situe sur le territoire d'Etterbeek, notamment le tronçon entre l'avenue de la Couronne et la chaussée de Wavre, ne sera décrété par arrêté royal qu'en 1890. Cette section est achevée en 1895. Plus tard, elle sera prolongée au-delà de la chaussée de Wavre (boulevards L. Schmidt et Saint-Michel).





Plan des avenues du quartier dit « La Petite Suisse » à incorporer dans la voirie urbaine, 1892 (ACI/TP 117).

L'avenue de la Folle Chanson ne s'ouvre que bien plus tard, en 1907, en prévision de la tenue de l'Exposition universelle de 1910 sur le site du Solbosch.



Rond-Point de l'Étoile avec le *Palais de la Folle Chanson* et la *Résidence de La Cambre* (photo 2013) ; carte postale ancienne, s.d. (coll. Belfius Banque © ARB-SPRB).

Les rues du quartier se bâtissent entre le début des années 1890 et le début du XX^e siècle de quelques immeubles de rapport mais surtout de maisons bourgeoises de style éclectique et de villas ou maisons de campagne de caractère pittoresque. À partir des années 1930, la plupart de ce bâti disparaît progressivement, remplacé par des immeubles à appartements dont l'engouement se développe alors : aux abords du rond-point s'érigent entre autres le *Palais de la Folle Chanson* de l'architecte Antoine Courtens (rond-point de l'Étoile n° 2, 1928), ainsi que le *Palais du Congo* (avenue du Congo n° 2-4, 1930) et la *Résidence Ernestine* (rond-point de l'Étoile n° 3, 1939) par la société Etrimo.



3. Le quartier des Saisons

Aménagé dans la foulée du cimetière communal en 1877, le quartier des Saisons se développe entre l'avenue de la Couronne, le boulevard Général Jacques et l'avenue des Saisons. Cette dernière est la conséquence du prolongement et de l'élargissement de l'ancienne rue du Cygne (dont l'avenue Émile de Beco et la rue Jean Paquot reprennent partiellement le tracé) au-delà du boulevard Général Jacques, selon l'arrêté royal du 14.09.1890.

Les rues de l'Été, de l'Automne et du Printemps sont les premières à être créées en 1895 dans le cadre du *Plan d'alignement des rues du Printemps, de l'Été et de l'Automne et suppression du sentier vicinal n° 61* (Victor Besme, arrêté royal du 05.03.1895). Située dans le prolongement de la rue de l'Été, la rue Eugène Cattoir ne fait pas partie du projet initial puisqu'elle n'est tracée qu'en 1896 afin de mettre en communication la rue de l'Été et le boulevard Général Jacques.

Dans ces rues, le bâti est souvent hétéroclite : les petites maisons bourgeoises côtoient les immeubles de rapport et les maisons modestes à destination de la population ouvrière, pour certaines construites par la *Société coopérative d'Ixelles pour la construction de maisons à bon marché* (rue du Printemps) ou avec l'aide du Comité de patronage d'Etterbeek, Ixelles, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek (le long de l'avenue des Saisons)⁹⁸.



Le bâti hétéroclite de la rue du Printemps (photo 2014).

⁹⁸ Les comités de patronage ont été créés dans le cadre de la loi de 1889 sur le logement ouvrier. Cette loi avait pour but de pallier aux carences des Communes dans ce domaine. Ainsi les comités de patronage fournissent un « certificat d'ouvrier » aux candidats acquéreurs qui obtiennent dès lors un prêt avantageux auprès de la Caisse Générale d'Épargne et de Retraite. Ce certificat servait également de garantie auprès de la Commune. Le propriétaire bénéficiait aussi d'une exonération de taxe.



Dans le quartier s'implantent également, généralement en intérieur d'îlot, de petites entreprises, des ateliers et des dépôts de marchandises. Quelques exemples de cette architecture industrielle ont été conservés rue du Printemps (n° 50-54) ou rue Eugène Cattoir qui accueille, depuis les années 1930, les établissements de la Maison Mouchart fondée en 1897 (n°s 14-16, 11, 13). Les bâtiments qu'occupe cette Maison spécialisée dans l'importation de crus et la fabrication de spiritueux font face au Couvent des Prêtres du Sacré-Cœur de Jésus (n° 18a-18b-18c), un complexe de style néogothique construit en 1901-1907 (architectes Joseph Pauwels et Klomp).



↑ Rue E. Cattoir 14-16 (photo 2014).

Deux autres rues complètent le réseau de voirie du quartier : la rue César Franck⁹⁹ en 1910 et la rue Général Thys¹⁰⁰ en 1928, bordée de maisons et de petits immeubles à appartements de style Art Déco.

↖ Rue du Printemps 50-54. Ancien établissement du négociant en charbon L. Goovaerts (photo 2014).

4. Le quartier de la Petite Suisse

L'urbanisation du quartier de la Petite Suisse¹⁰¹, entre l'avenue A. Buyl et l'avenue des Saisons, est surtout le fait d'un propriétaire foncier, le botaniste Maximilien Dugniolle, qui possède des terrains entre la chaussée de Boondael et le cimetière communal. Dugniolle ouvre, à la

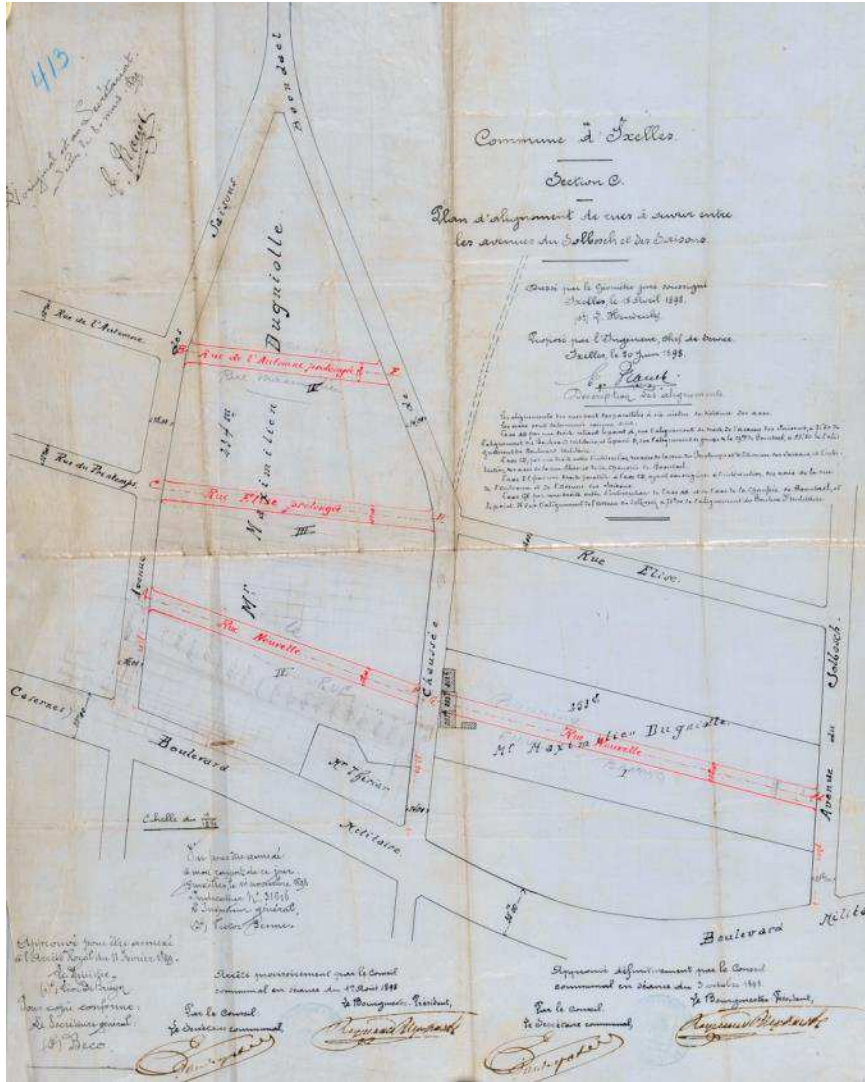
⁹⁹ Elle est créée dans le cadre du plan pour l'Ouverture d'une rue de 14 m de largeur entre la rue de l'Automne et l'avenue de la Couronne...approuvé par l'arrêté royal du 22.01.1910.

¹⁰⁰ Elle est ouverte par l'arrêté royal du 10.03.1928 selon le plan pour la Création d'une voie publique entre l'avenue de la Couronne et l'avenue Maréchal Pétain (actuelle avenue Arnaud Fraiteur).

¹⁰¹ Cette dénomination, attribuée sur la proposition de la Ligue des intérêts du quartier de la Petite Suisse, était initialement dévolue au rond-point de l'Étoile.



suite d'une convention passée en 1898 avec la Commune d'Ixelles, les rues Maximilien (dans la prolongation de la rue de l'Automne), Émile Banning et le second tronçon de la rue Élise, entre la chaussée de Boondaël et l'avenue des Saisons. Ces différentes artères sont ratifiées en février 1899 dans le cadre du *Plan d'alignement de rues à ouvrir entre les avenues du Solbosch et des Saisons*.



Plan d'alignement de rues à ouvrir entre les avenues du Solbosch et des Saisons, arrêté royal du 11.02.1899 (ACI/TP 228).

La création d'une école primaire mixte dans le quartier de la Petite Suisse, alors en cours d'urbanisation, est initiée dès 1900 à la demande des habitants. L'année suivante la Commune procède à l'acquisition de deux terrains, l'un en intérieur d'îlot « entre l'avenue du Solbosch et la chaussée de Boondaël », l'autre à front de la rue Élise. Diverses contraintes retardent le chantier et la nouvelle école n'est finalement inaugurée qu'en 1906 (actuelle École communale n° 12).

L'aménagement de la place de la Petite Suisse en 1904, face à l'école en cours de construction, allait provoquer le déplacement, à son profit, du



centre vif du quartier jusque-là situé rond-point de l'Étoile, aux abords de l'avenue Louise. Sous l'impulsion conjuguée des autorités communales et des commerçants, l'activité économique se développe à un point tel qu'en 1905, la Petite Suisse possède son propre journal local dont le siège était situé avenue des Saisons.



Le côté pair de la rue Élise (photo 2013).

Au bâti résidentiel généralement ordinaire, des environs de 1900, se mêlent de nombreux commerces mais aussi des ateliers (menuisier, entrepreneur, négociant en charbon et bois à brûler, etc.) et des entrepôts implantés en intérieurs d'îlot. Quelques façades se distinguent, rue Émile Banning, par leur aspect décoratif : on pense aux sgraffites à motifs champêtres « naïfs » du n° 94 ou à l'habitation sise au n° 48, attribuée à l'architecte William Jelley et qui affiche un style Art nouveau que l'on retrouve plus timidement sur les façades des n° 75, 77 et 79 dessinées par l'architecte Léo de Hoe.





↑ Rue Émile Banning 94 (photo 2013).

← Rue Maximilien 14, 16. Architecte E. Maigne, 1906 (photo 2013).

5. Le Solbosch

On entend par « site du Solbosch » le territoire qui s'étend entre l'abbaye de La Cambre, le hameau de Boondael, le bois de la Cambre et la chaussée de Boondael. Le site du Solbosch est à l'origine une partie de la forêt de Soignes, déboisée en 1802 pour faire place à des cultures. Au milieu du XIX^e siècle, il conserve encore sa physionomie campagnarde, parcourue d'anciens chemins dont fait partie la chaussée de Boondael (XIII^e siècle), qui relie le village d'Ixelles au hameau de Boondael, ou le très ancien Dieweg, qui relie le hameau de Boondael à Uccle. Dès les années 1870, suite à l'aménagement du bois de La Cambre et de l'avenue Louise, le Solbosch accueille peu à peu des cafés, des guinguettes et des restaurants à l'intention des promeneurs.





Avenue du Derby, ancien *Café du Lac* (démoli), s.d. (coll. Belfius Banque © ARB-SPRB).

L'urbanisation de la zone débute timidement au milieu des années 1880 lorsque l'on entame l'aménagement, sur le tracé d'anciens chemins vicinaux (*Brusselstraet, Crommestraet, Wallinegat*), des avenues A. Buyl (anciennement avenue du Solbosch), du Pesage, du Derby et de la Forêt. Ces travaux de voirie ont pour objectif de permettre l'établissement de la ligne de tramways à vapeur entre la place Sainte-Croix à Ixelles et Boondael, dont la concession est accordée en 1884 à la *Société anonyme du Chemin de fer à Voie Étroite de Bruxelles à Ixelles-Boondael*¹⁰². La même année, la Société fait construire le dépôt (bureaux, remises, ateliers) avenue de l'Hippodrome, où il se trouve toujours aujourd'hui (n° 158-170). La ligne atteint le *Café du Lac* en 1887, à l'angle des actuelles avenues du Derby et Air Marshall Coningham. Elle se poursuit vers Uccle, jusqu'à l'hippodrome de Boitsfort (1875)¹⁰³.

En 1906, le plateau du Solbosch est choisi, non sans oppositions, pour accueillir l'Exposition universelle de 1910. Pour la ville de Bruxelles et, surtout, pour la commune d'Ixelles, le projet allait offrir de nouvelles possibilités d'expansion urbaine.

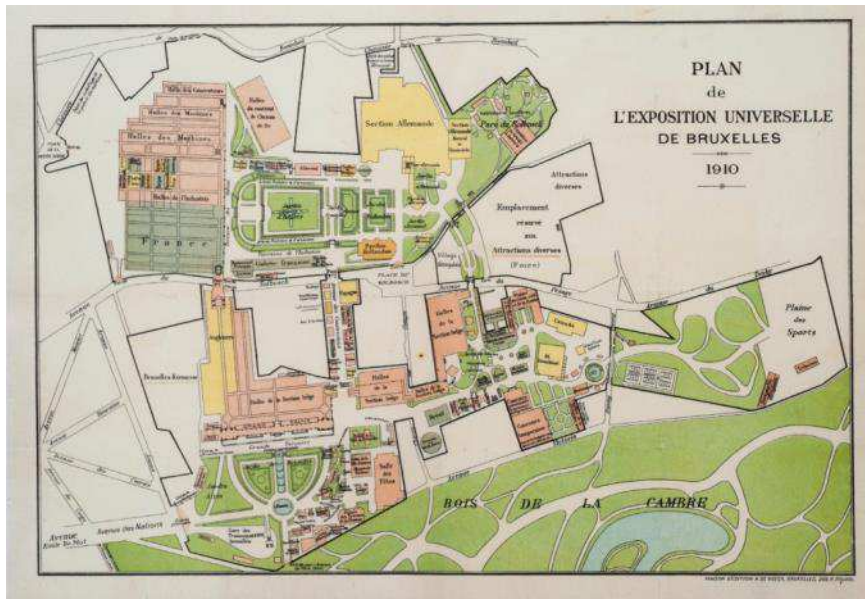
Le plateau du Solbosch change alors radicalement d'aspect. Afin d'assurer l'accès des visiteurs au site, la Commune d'Ixelles et la Ville de Bruxelles signent avec l'État, le 08.03.1907, des conventions mettant à leur charge la construction de nouvelles voiries à percer pour la fin de l'année 1909. Une fois l'Exposition achevée, il était entendu que les

¹⁰² COSAERT, É., DELMELLE, J., *Histoire des transports publics à Bruxelles La Belle Époque*, t. 1, Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB-MIVB), Bruxelles, 1976, pp. 146-151, 193-205, 224 ; *Petite histoire du transport public à Bruxelles*, Société des Transports Intercommunaux Bruxellois, Bruxelles, 2007, pp. 2-8 ; ROBEYNS, M., « Les premiers trams à Ixelles », *Mémoires d'Ixelles*, 9, 1983.

¹⁰³ En 1899, la compagnie *Ixelles-Boondael* est absorbée par la Société Anonyme *Les Tramways bruxellois* qui reprennent l'exploitation du dépôt de l'avenue de l'Hippodrome ainsi que le matériel roulant et les installations fixes.



nouvelles voiries et les terrains laissés libres devaient faciliter la création de nouveaux quartiers.



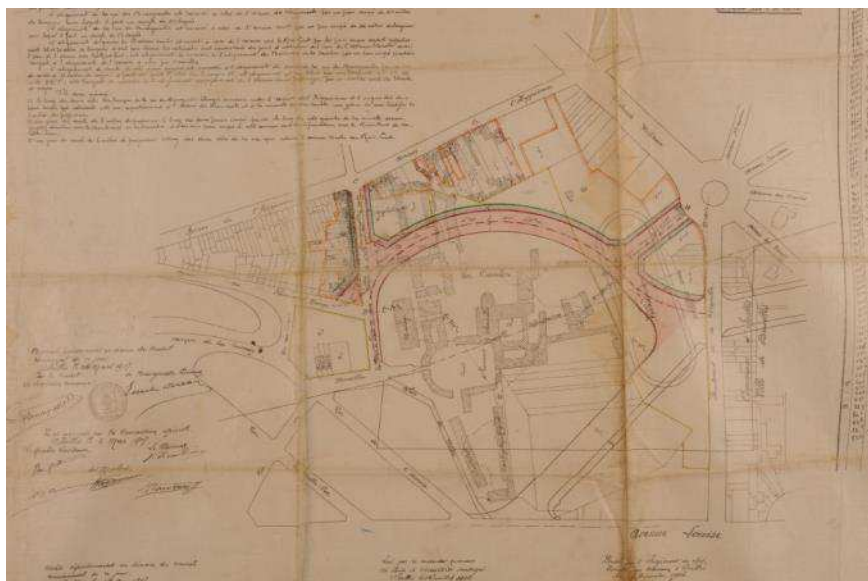
Plan de l'Exposition universelle de 1910 (BALCERS, W., JAUMAIN, S. (dir.), 2010, p. 63).

C'est ainsi qu'Ixelles s'engage à ouvrir, sur son territoire, une vaste avenue courbe le long de l'abbaye de la Cambre, entre la rue du Bourgmestre et la future avenue Émile De Mot : la future avenue Émile Duray¹⁰⁴. Elle aménage également l'avenue de la Folle Chanson afin de relier cette nouvelle avenue au rond-point de l'Étoile (*Projet d'aménagement du quartier de l'Abbaye de la Cambre*, arrêté royal du 16.07.1907)¹⁰⁵. La Commune concède enfin à Bruxelles un territoire de 62 hectares 64 ares, sous la forme d'une longue bande de terrain composée d'une section comprise entre la rue de l'Aurore et la chaussée de La Hulpe, et d'une section entre la lisière du bois de La Cambre et les avenues déjà tracées du Solbosch (actuelle Adolphe Buyl), du Pesage, du Derby et de la Forêt.

¹⁰⁴ Percée à travers le domaine de l'abbaye de La Cambre, l'avenue É. Duray entraîne l'isolement de la chapelle Saint-Boniface (millésimée 1781) de l'ensemble du complexe monastique. Au bout de quelques années la chapelle, tombée en ruines, est sauvée par le ministre Auguste Liebaerts qui la fait reconstruire dans sa propriété, le château de Ter Linden (Ternat). La chapelle est restituée à l'abbaye en 1931, à l'occasion de la restauration des jardins, et implantée à son emplacement actuel, au bout de la Promenade des abbesses.

¹⁰⁵ L'alignement de l'avenue É. Duray ainsi que celui des voies publiques qui y aboutissent est ensuite modifié en vertu de l'arrêté royal du 13.03.1913.





Projet d'aménagement du quartier de l'Abbaye de la Cambre, arrêté royal du 16.07.1907 (ACI/TP 113).

De son côté la Ville de Bruxelles s'engage à construire, sur les terrains concédés par Ixelles, les futures avenues Émile De Mot (ou « avenue Louise prolongée »)¹⁰⁶ et Lloyd George (prolongeant l'avenue du Congo jusqu'à l'entrée du bois de La Cambre). C'est dans ce cadre, et en vue du raccordement du boulevard Général Jacques avec l'avenue Louise via l'avenue G. Lloyd, à hauteur de l'entrée du bois de La Cambre, que le tracé de l'avenue du Congo (1887) est élargi en vertu de l'arrêté royal du 09.04.1908.

En parallèle, la Ville de Bruxelles projette d'ors et déjà la construction d'un nouveau quartier résidentiel avec, pour épine dorsale, la future avenue F. Roosevelt (anciennement avenue des Nations) à construire dans le prolongement de l'avenue É. De Mot. La Commune d'Ixelles travaille quant à elle sur un vaste plan d'aménagement qui englobe les terrains affectés à l'Exposition (entre les actuelles avenues Brillat-Savarin et Georges Bergmann) et Boondael. L'ouverture de l'avenue É. De Mot en 1907 et celle, au début des années 1920, de l'avenue F. Roosevelt s'avèreront déterminantes pour le développement du Solbosch et de Boondael.

L'urbanisation du quartier du Solbosch, sur le territoire de la Ville de Bruxelles, ne débute qu'au lendemain de la Première Guerre Mondiale. C'est à cette époque que les terrains pris entre l'avenue F. Roosevelt,

¹⁰⁶ Dans son plan d'ensemble de l'agglomération bruxelloise de 1866, Victor Besme avait projeté d'établir dans cette zone située à proximité du bois de la Cambre et des Étangs d'Ixelles un quartier de villas suburbaines desservi par une large avenue longeant le bois de la Cambre jusqu'à la chaussée de La Hulpe. En 1899, la Compagnie des Tramways bruxellois projette d'installer sur cette avenue une ligne reliant l'avenue Louise à la chaussée de La Hulpe. Le projet de ce qui s'appelle alors « l'avenue Louise prolongée » est entériné par une convention-loi le 26.04.1899 ; il est également prévu, dès cette époque, qu'Ixelles cède une portion de son territoire à la Ville de Bruxelles.



l'avenue Antoine Depage, l'avenue A. Buyl et l'avenue Jeanne sont investis par l'Université Libre de Bruxelles (Bruxelles-Ville).



Avenue É. Duray (photo 2010).

Les abords de l'avenue A. Buyl, qui au-delà de l'avenue Jeanne traversait dans toute sa longueur le site de l'Exposition, se lotissent d'habitations bourgeoises comme en témoigne la belle enfilade éclectique de 1910, entre l'avenue Antoine Depage et le square du Solbosch (n° 115 à n° 131). Les terrains qui font face au campus universitaire restent occupés par les champs et les jardins potagers jusque dans les années 1940-1950. Des immeubles à appartements, pour la plupart de qualité « standard », s'érigent alors peu à peu. Les avenues du Pesage, du Derby et de la Forêt ne se construisent, elles aussi, que très progressivement et ne voient leur urbanisation s'achever que durant les années 1950 et 1960.



L'avenue A. Buyl traversait le site de l'Exposition Universelle dans toute sa longueur. Cet événement stimula le lotissement, comme en témoigne cette belle enfilade d'habitations bourgeoises éclectiques (115 à 131) (photo 2014).

Située à proximité de la prestigieuse avenue Louise et du quartier des Étangs, l'avenue É. Duray attire une population aisée qui se fait



construire, principalement au milieu des années 1920, de belles maisons dessinées par des architectes de renom tels Adrien Blomme (n^{os} 6, 18, 20), Michel Polak (n^o 12) ou Fernand Petit (n^{os} 2-4, 14).



Avenue É. Duray 60-62, 64, 66, 68
– 4-4B avenue de la Folle
Chanson. Le *Palais de La Cambre*
(photo 2010).

C'est par ailleurs le long de cette avenue que s'érigent deux des premiers exemples d'immeubles à appartements construits en Région bruxelloise : le *Palais de La Cambre*, complexe monumental conçu en 1925-1930 par l'architecte Camille Damman pour la Société Belge Immobilière (n^o 60-62, 64, 66, 68 – avenue de la Folle Chanson n^o 4-4B) ainsi que l'immeuble de la Compagnie Générale d'Entreprise Immobilière (Cogeni) dessiné par l'architecte Adrien Blomme en 1927, à l'angle de l'avenue de la Folle Chanson (avenue É. Duray n^o 58).

↙ Avenue É. Duray 58. Architecte A.
Blomme (photo 2010).

↓ Square du Val de La Cambre
(photo 2010).



Blomme dessinera peu après, pour le même commanditaire, le square du Val de La Cambre (1928-1931), un ensemble résidentiel original et



pittoresque qui évoque le *Winterslag* (Genk, 1910-1930), lui-même inspiré des cités-jardins anglaises. Les maisons du square sont dessinées par les architectes A. Blomme, Jean-Florian Collin, Alexis Dumont, Émile Closset, Jean Hendrickx et Fernand Stiernet.

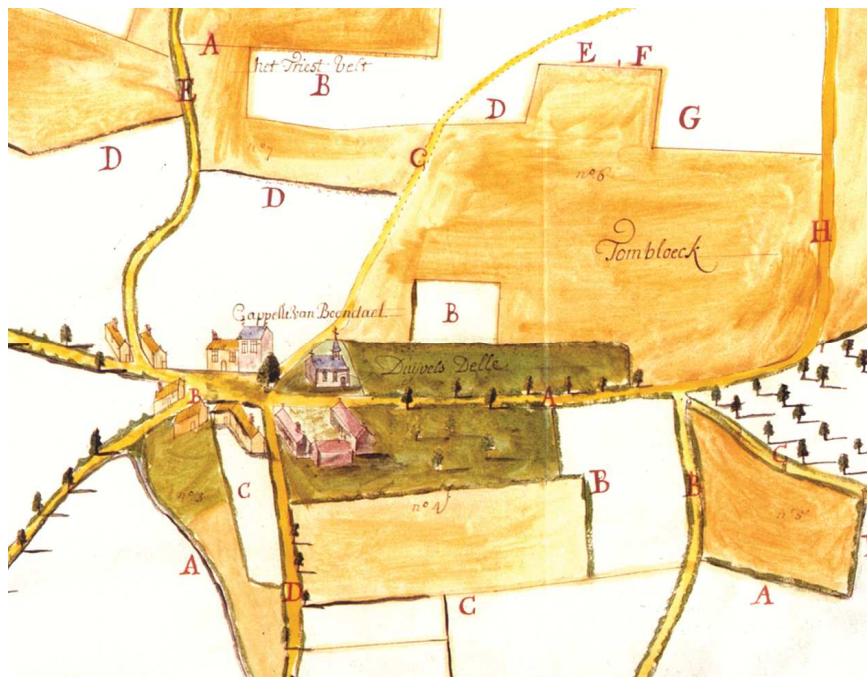


CHAPITRE VI

URBANISATION DE L'ANCIEN HAMEAU DE BOONDAEL

Situé au sud-est d'Ixelles, aux portes de la forêt de Soignes, près de la frontière communale avec Watermael-Boitsfort, l'ancien hameau de Boondael – dont le nom apparaît au XIII^e siècle – se développe au carrefour de plusieurs axes de communication menant aux villages d'Ixelles, d'Uccle, de Watermael et de Boitsfort.

Jusqu'à son annexion à Ixelles en 1795, le hameau dépend du droit et de la paroisse d'Uccle. Dans la seconde moitié du XV^e siècle, il est doté d'une première chapelle. Fondée à l'initiative de Guillaume de Hulstbosch (1435-1485), chanoine de Sainte-Gudule, elle est construite sur l'actuel square du Vieux-Tilleul (lieu-dit *Borrestichele*), à proximité de la source qui alimentait le centre du village en eau. À la fin du XV^e siècle, la chapelle devient la propriété de la gilde des Arquebusiers de Bruxelles¹⁰⁷ et reste sous la protection de celle-ci jusqu'à sa dissolution en 1794. En 1828, la chapelle jusqu'alors annexe de l'église Saint-Pierre d'Uccle est rattachée à la paroisse Sainte-Croix (Ixelles). Délabrée, elle est entièrement reconstruite vingt ans plus tard à l'initiative du fermier Petrus Vandenbranden. En 1860, la chapelle est érigée en église paroissiale¹⁰⁸.



Le Vieux Tilleul (AGR, Cartes et plans manuscrits, 8676 A).

¹⁰⁷ La gilde enrichit l'église de deux retables : l'un dédié à saint Adrien, l'autre à saint Christophe, aujourd'hui conservés dans l'église Saint-Adrien, avenue des Grenadiers n° 29.

¹⁰⁸ Désaffectée en 1941, année de la consécration de la nouvelle église Saint-Adrien, la chapelle est acquise par la Commune en 1954 et, en 1966, reçoit une destination culturelle et artistique. En 1996, la chapelle est restaurée et aménagée (architecte Jacques DUBOIS) en centre culturel polyvalent et sa gestion confiée à l'asbl Centre Culturel de Boondael.



Boondaël est traversé par le Dieweg, un chemin très ancien cité depuis le milieu du XIII^e siècle (Bruxelles-Malines), ainsi que par la chaussée de Boondaël. Inscrite dans la prolongation de la chaussée d'Ixelles, la chaussée de Boondaël, dont les origines remontent au XIII^e siècle¹⁰⁹, relie le hameau au village d'Ixelles-le-Châtelain. Pendant des siècles, la chaussée de Boondaël n'est construite qu'à hauteur des étangs de maisons, d'auberges et de brasseries. Au-delà de l'actuelle rue du Bourgmestre, elle sinue à travers champs où le bâti se résume à quelques fermes éparses¹¹⁰.



Chapelle de Boondaël (photo 2014).

Au XV^e siècle, la place du hameau (actuel square du Vieux-Tilleul) est bâtie de trois grandes fermes, de maisons occupées par des cultivateurs et d'au moins deux brasseries. Le hameau connaît une activité brassicole jusqu'au début du XVII^e siècle lorsque, sous la concurrence de plus en plus vive des brasseries voisines, il se tourne vers une activité principalement agricole.

¹⁰⁹ La chaussée est élargie et rectifiée à plusieurs reprises au cours du XIX^e siècle, notamment par les arrêtés royaux des 10.12.1874, 29.01.1883, 16.03.1885 et 18.06.1890. Le tronçon situé entre l'avenue des Saisons et le cimetière est même élargi jusqu'à 16 mètres par l'arrêté royal du 29.08.1892. La chaussée n'est entièrement pavée qu'en 1848.

¹¹⁰ Le long de la chaussée de Boondaël, les chantiers de construction ne commenceront à se multiplier qu'à partir du milieu des années 1860, peu après la construction du nouvel hospice Jean Van Aa (n° 92-98).



Dès la fin du XIX^e siècle la Commune d'Ixelles met à l'étude un vaste plan d'expropriation par zones pour cause d'utilité publique sur le versant nord de la vallée, entre le Solbosch et Boondael. Ce projet est d'une telle ampleur qu'il est, par la suite, remanié à plusieurs reprises, notamment dans la perspective de l'Exposition universelle qui doit se tenir en 1910 sur le site du Solbosch. Ce vaste plan d'aménagement couvre à la fois l'ancien hameau de Boondael et le site dévolu à l'Exposition, entre les actuelles avenues Brillat-Savarin et Georges Bergmann. La version définitive du plan est finalement arrêtée le 02.11.1937.

Modification au plan général d'alignement du quartier de Boondael, arrêté royal du 02.11.1937 (ACI/TP Quartier Boondael).



Bien que rationnel et orthogonal, ce plan d'ensemble se base sur un réseau de voiries anciennes dont il en reprend les tracés. Parmi elles l'ancien Dieweg, déjà redressé et élargi à plusieurs reprises depuis la fin des années 1880, et qui se voit intégré dans une série de nouvelles artères que sont l'avenue Air Marshal Coningham, le tronçon de l'avenue du Bois de La Cambre entre le square du Vieux Tilleul et le bois de la Cambre, et la rue de la Treille. L'ancienne chaussée de Boitsfort, qui s'inscrit sur le tracé de la très ancienne *Kolleken straet*, mentionnée dès le XV^e siècle, est également intégrée au plan d'ensemble. Élargie et redressée à plusieurs reprises dès 1860, elle relie le square du Vieux Tilleul à la chaussée de La Hulpe (Boitsfort). La rue du Relais – dont deux tronçons seront ultérieurement baptisés rues Louis Ernotte et des Merisiers – est ouverte sur une partie de la rue de la Charette, un ancien chemin vicinal dont le départ se confondait avec la chaussée de Boitsfort pour se prolonger jusqu'à la chaussée de La Hulpe.





L'urbanisation de l'ancien hameau de Boondael ne débute véritablement que dans les années 1930, stimulée par l'ouverture de l'avenue F. Roosevelt (1920) qui le met en communication avec l'avenue Louise, et l'installation du campus de l'ULB aux abords de l'avenue A. Buyl (Bruxelles-Extension Sud). Les travaux de voiries (avenues E. Huysmans, Général Dossin de Saint-Georges, G. Bergmann, etc.) et les lotissements des terrains s'exécutent de manière progressive, un certain nombre de rues planifiées dès 1937 n'étant effectivement ouvertes que bien après la Deuxième Guerre mondiale. Les clos des Médicis, des Chanterelles et des Mousserons et l'avenue des Cèpes que distribue le *Schoolgat*, un ancien chemin vicinal (élargi en 1885) qui reliait le Dieweg à la rue de la Charrette, n'ont été créés qu'en 1975.

Le caractère rural du hameau disparaît complètement dans l'urbanisation intense des années 1920-1930, puis des années 1940-1950. Seuls quelques bâtiments situés aux abords du square du Vieux Tilleul en évoquent encore le souvenir : l'ancienne chapelle Saint-Adrien (1842) ainsi que deux fermes datant du XVIII^e siècle, l'Ancienne laiterie du Vieux Tilleul et l'Auberge de Boondael conçue à l'origine pour servir à la fois de ferme et de cabaret et qui fut exploitée jusqu'au début du XX^e siècle¹¹¹. On trouve également un bâti ancien le long de la chaussée de Boitsfort, aux abords du square du Vieux Tilleul : l'ancien presbytère de Boondael (n° 30-30a, vers 1860), quelques propriétés appartenant ou ayant appartenu à la famille Gonthier (n° 36, 1909) et l'ancien Institut de l'Enfant-Jésus (n° 40, 1909).

↑ Boondael, derrière l'église, s.d. (coll. Belfius Banque © ARB-SPRB).

↖ L'avenue du Bois de la Cambre, s.d. (coll. Belfius Banque © ARB-SPRB).

¹¹¹ Le corps le plus ancien de l'auberge de Boondael a été construit en 1756 par Louis-Joseph Paris, garde forestier à cheval du bois de Soignes de Sa Majesté l'impératrice Marie-Thérèse. En 1804, à la mort de L.-J. Paris, la ferme-cabaret est vendue à Anne-Catherine Straetmans (Veuve Petrus Schaumans). Vers 1825, sa fille Pétronille épousa Petrus Vandenbranden qui exploite la ferme jusqu'en 1870 – qui finança la reconstruction de la chapelle Saint-Adrien en 1842. Voir : GONTHIER, A., *Boondael. Le Milieu, les hommes, les institutions*, Éditions de la librairie encyclopédique, Bruxelles, 1955.

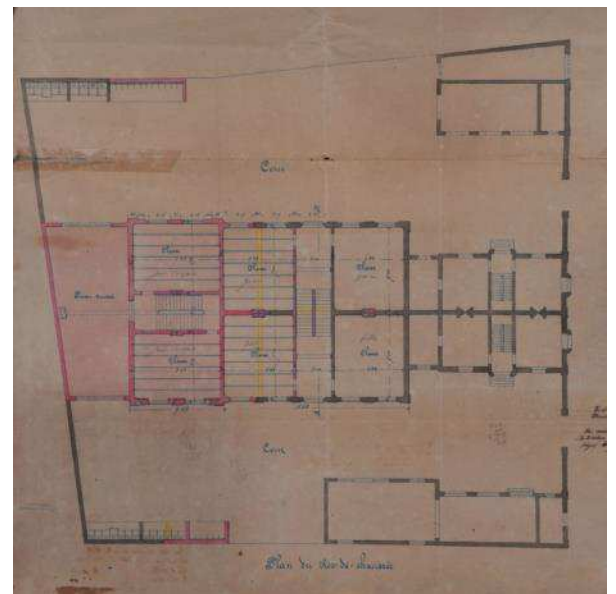




↑ L'ancienne laiterie du Vieux Tilleul (photo 2014).

↖ L'ancienne Auberge de Boondael (photo 2014).

Boondael est dotée de sa première école communale en 1849, à l'angle de la rue de Bruxelles aujourd'hui disparue. Elle se résume à l'époque à une salle de classe et au logement de l'instituteur. Des bâtiments plus appropriés, de style éclectique, sont construits en 1871 (architecte L. Rousselle) le long de l'actuelle avenue du Bois de la Cambre (n° 173-177). Ils comprennent à front de l'avenue un bâtiment abritant les logements de fonction (toujours conservé), entouré de cours et de deux préaux dont seul subsiste celui de gauche. Ce volume s'adjoint, à l'arrière, d'un second bâtiment de plain-pied abritant les classes des filles et celles des garçons.

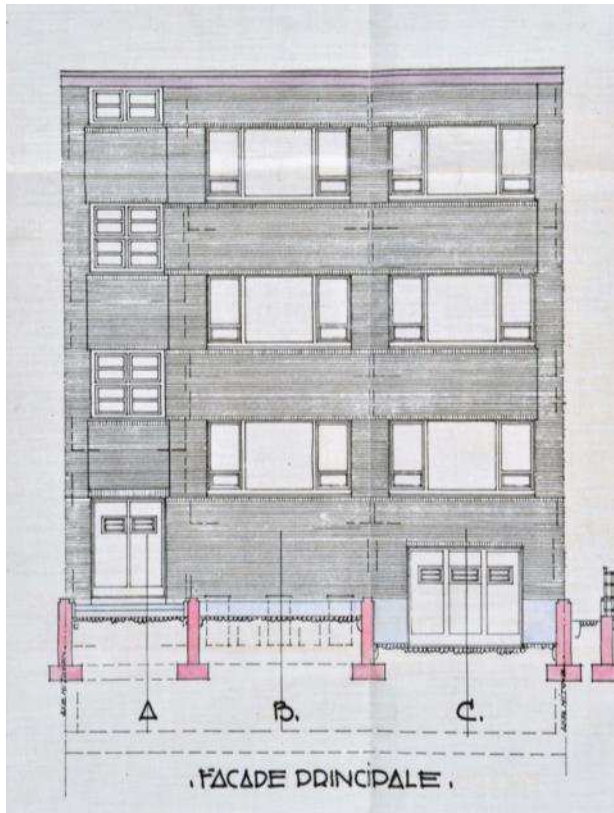


Avenue du Bois de la Cambre 173-177. École communale (photo 2014) ; plan du rez-de-chaussée, 1882 (ACI/TP école 7 et 8. Avenue du Bois de la Cambre. 30, plan 9).

L'urbanisation du quartier de Boondael est essentiellement axée sur le logement. Parmi le bâti construit durant l'entre-deux-guerres se distinguent plusieurs petits immeubles à appartements : celui de l'architecte Jean-Jules Eggericx de 1927-1928, inspiré par l'École d'Amsterdam et le mouvement *De Stijl* (square du Solbosch n° 14) ; le



petit immeuble de style moderniste de l'architecte Paul-Amaury Michel (avenue de l'Université n° 92) et, un peu plus loin, celui de l'architecte Joe Ramaekers en style Art Déco, tous deux de 1937 (avenue de l'Université n° 46).



↑ Avenue de l'Université 92
(photo 2014).

↖ Square du Solbosch 14.
Ancien Hôtel Verwee-Lefebure,
1927-1928 (ACI/Urb. 279-14)

Durant cette période se construit également, derrière le cimetière d'Ixelles, la Cité Volta (rues de l'Ordre, de la Probité, Volta, Victor Semet). Cette cité ouvrière est partiellement conçue dès 1914 par l'architecte J. Caluwaers à la demande de la Société Anonyme des Habitations à bon marché d'Ixelles. À proximité se situe l'ancienne Centrale électrique de l'architecte Alphonse Boelens (1911-1914), dont seul subsiste aujourd'hui la salle des machines (n° 6a).

Le plan de 1937 prévoit également de remplacer l'ancienne chapelle Saint-Adrien (square du Vieux Tilleul) par une nouvelle église, projetée aux abords de l'avenue Général Dossin de Saint-Georges. Le nouvel édifice, qui mêle les styles roman et Art Déco, s'érige entre 1938 et 1941 selon les plans de l'architecte Auguste Van Nieuwenborg qui dut se plier aux contraintes d'un budget limité (usage quasi exclusif de la brique).

Après la Seconde Guerre mondiale, les immeubles à appartements et les maisons de type bel-étage se multiplient. Il s'agit d'une architecture généralement peu originale et souvent répétitive, à l'exception de quelques immeubles modernistes comme la maison de la famille



Rombaut-Deplus, fruit d'une collaboration entre l'architecte André Jacquain et l'architecte d'intérieur Jules Wabbes, (1959 ; avenue A. Huysmans n° 196). Épinglons aussi la *Résidence Clarté* par l'architecte Jacques Van Maldergem (1956 ; avenue A. Huysmans n° 172-172a) et les deux immeubles à appartements des architectes Robert Courtois et Henri Montois le long de l'avenue A. Huysmans : le n° 179 pour lequel ils collaborent en 1955 avec le plasticien Marc Mendelson, et le n° 198, de 1952.



↑ Avenue A. Huysmans 196.
Maison Rombaut-Deplus (photo 2014).

↖ Avenue des Grenadiers 29 –
avenue Général Dossin de Saint-
Georges. Église Saint-Adrien
(photo 2014).

← Avenue A. Huysmans 172-
172a. *Résidence Clarté* (photo
2014).

Au cours des années 1970, le site de l'ancienne plaine des manœuvres (1875), cerné par le boulevard de la Plaine, le boulevard Général Jacques



et le boulevard du Triomphe se couvre des bâtiments de la Vrije Universiteit Brussel (VUB), puis de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Parmi les constructions de la VUB on retiendra le rectorat, l'un des derniers chefs-d'œuvre de l'anversois Renaat Braem (1974-1978). Conçu comme une allégorie de la libération de l'esprit, aidée par une université fondée sur le libre examen, cet immeuble de bureaux illustre l'aspect plastique et la libre esthétique qu'avait atteint l'architecte à la fin de sa carrière.



Autre réalisation remarquable les logements pavillonnaires pour étudiants de l'architecte Willy Van Der Meeren (1973), constitués d'éléments préfabriqués en béton Variel. En 1981, le directeur général de la VUB confie également à Willy Van Der Meeren la construction du bâtiment Y, espace culturel et lieu d'exposition, en utilisant les structures Variel restantes (démoli en 2015).



↑ VUB, Campus de la Plaine.
Rectorat (photo 2006).

↖ VUB, Campus de la Plaine.
Logements pour étudiants (photo 2006).

